



2022  
2023

RAPPORT  
DE MISSION

# SOMMAIRE

<b>I. ALTEREA EN BREF</b>	<b>5</b>
▪ Les chiffres-clés.....	6
▪ Les métiers .....	7
▪ Les clients .....	7
▪ Les valeurs.....	8
▪ Projection d'ALTEREA à 2027.....	9
<b>II. ALTEREA, SOCIÉTÉ À MISSION .....</b>	<b>11</b>
▪ Loi PACTE .....	12
▪ L'histoire de la RSE chez ALTEREA .....	12
▪ Les raisons de la transformation en Société à Mission .....	13
▪ Dates clés du passage en Société à Mission .....	13
▪ Raison d'être et mission .....	14
<b>III. ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE.....</b>	<b>17</b>
▪ De nouveaux comités exigeants .....	18
▪ Gouvernance de la Société à Mission .....	18
▪ Pilotage interne.....	19
▪ Choix de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) .....	20
▪ Dates clés de la vérification de la mission .....	20
<b>IV. LE COMITÉ DE MISSION .....</b>	<b>21</b>
▪ Les membres .....	22
▪ Le rôle du comité.....	24
▪ Le Président du comité et son rôle.....	25
▪ Le pilote de la mission et son rôle .....	26
▪ Résumé des activités 2022-2023 .....	27
<b>V. PERFORMANCES D'ALTEREA – 2022-2023 .....</b>	<b>29</b>
▪ Tableau des impacts.....	30
▪ Les avis du comité sur chaque Objectifs Opérationnels .....	31
▪ Stratégie et indicateurs .....	32
▪ Cartographie du portefeuille de projets .....	33
▪ Actions transverses aux Objectifs Opérationnels.....	34
<b>VI. AVIS DU COMITÉ DE MISSION .....</b>	<b>37</b>
▪ Pertinence de la mission.....	38
▪ Bilan 2022 – 2023 .....	39
▪ Interview croisée entre le Président d'ALTYN et le Président du comité .....	43
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>44</b>



**Alban LAPIERRE**  
Président d'ALTYN



La RSE, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, est depuis son origine un enjeu majeur pour le groupe ALTYN, car non seulement elle est fortement liée à nos métiers puisque nos projets possèdent par essence une mission de lutte contre le changement climatique mais c'est également une valeur structurante et un trait d'union pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Nous sommes intimement persuadés qu'en prenant en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de nos activités, nous pouvons contribuer au développement durable, fidéliser nos clients, attirer de nouveaux talents et créer de la valeur. Au sein d'ALTYN et pour l'ensemble de nos filiales, nous percevons la prise en compte de la RSE comme une opportunité et je suis convaincu que c'est également le meilleur levier d'une performance globale et durable.

En choisissant de devenir Société à Mission, ALTEREA a décidé de confirmer ses engagements, d'accélérer sa mutation et d'affirmer sa boussole stratégique à toutes ses parties prenantes. ALTEREA a fait résolument le choix de la transparence dans cette démarche.

Avant d'officialiser le passage en Société à Mission, il a fallu définir les engagements que nous souhaitons porter mais aussi s'approprier les enjeux de cette transformation. Ce travail fondateur a pris 2 ans et, en 2022, nous étions prêts. Nous avons alors modifié nos statuts, gravé dans le marbre nos engagements et rejoint la communauté des 1% d'entreprises pionnières en France qui poussent un nouveau modèle d'affaires conjuguant performance durable et économique.

Depuis, de nombreux chantiers de fonds ont été déclenchés pour permettre à nos collaborateurs de porter nos engagements au quotidien. J'apprécie aujourd'hui, le travail déjà réalisé et j'observe également le chemin qu'il nous reste à mener. Ainsi, nous nous sommes fixés 4 objectifs majeurs dans les prochains mois :

- Finaliser le pilotage opérationnel de la performance extra-financière pour pousser au quotidien l'ensemble des thématiques auprès de nos clients.
- Aboutir à une appropriation complète de la démarche par tous nos collaborateurs afin qu'ils puissent être fiers au quotidien de participer à l'atteinte de nos objectifs.
- Faire de notre passage en Société à Mission une force réelle d'attraction en interne et en externe.
- Permettre au groupe ALTYN et à d'autres filiales du groupe de prendre le même chemin en devenant à leur tour Société à mission.

Je suis fier de nos engagements et confiant dans notre capacité à franchir les prochaines étapes avec conviction et succès.



## ALTEREA EN BREF



## Les chiffres-clés

### FICHE D'IDENTITÉ



L'ingénierie/conseil constitue l'une des activités historiques d'ALTYN. Porteuse de ce savoir-faire, ALTEREA se présente comme le fer de lance du groupe pour répondre aux enjeux en lien avec la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

**519**  
COLLABORATEURS

**19**  
ANNÉES  
D'ENGAGEMENT  
AU SERVICE  
DE SES CLIENTS

**10**  
IMPLANTATIONS  
OPÉRATIONNELLES

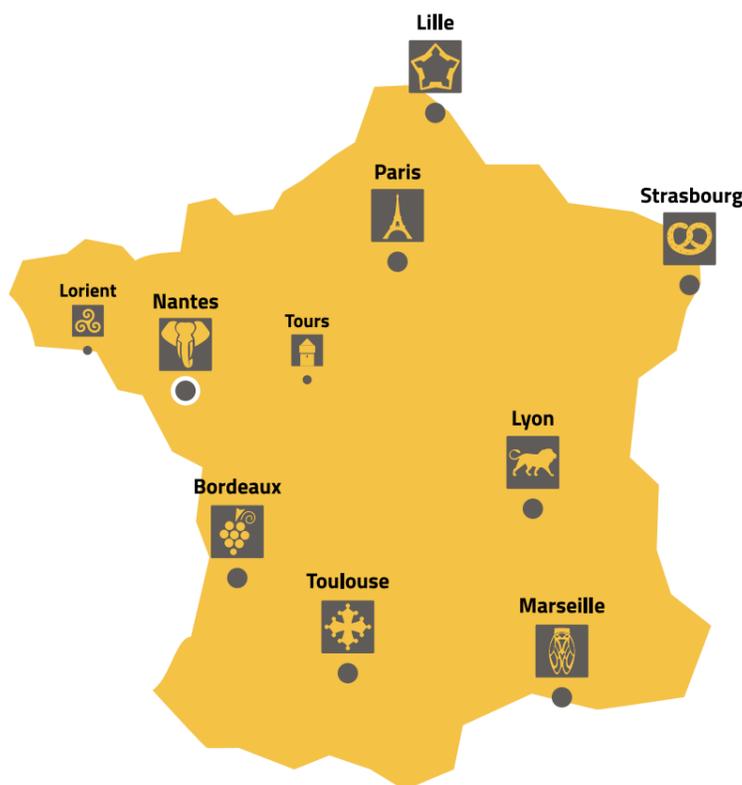


**+1000**  
CLIENTS  
PRIVÉS ET  
PUBLICS

**1500**  
PROJETS CHAQUE ANNÉE



**1**  
GARANTIE  
UNIQUE  
SUR LA PERFORMANCE  
ÉNERGÉTIQUE



**2004**  
Création d'ALTEREA

**4**  
typologies de clients  
Habitat Social, Habitat Résidentiel,  
Tertiaire Privé, Tertiaire Public

**46 M€**  
de CA (2022)

**2022**  
ALTEREA devient  
Société à Mission

## Les métiers

### DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

ALTEREA intervient comme ingénieuriste Tous Corps d'État (TCE) pour la transition énergétique et environnementale des bâtiments en réhabilitation, en construction et en exploitation. L'offre d'ALTEREA se décline en 3 métiers et couvre un large spectre de prestations à forte valeur ajoutée pour ses clients :



#### CONSEIL & ÉTUDES

Définir la stratégie et piloter la performance énergétique et environnementale des bâtiments et des territoires.

- Études de planification environnementale.
- Réalisation des études pré-opérationnelles.
- Stratégie de gestion immobilière durable.
- Energy Management et suivi d'exploitation.



#### ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Porter les projets de réhabilitation/construction au meilleur niveau de performance énergétique et environnementale.

- Marchés Globaux de Performance.
- Qualité Environnementale du Bâtiment.
- Conception-Réalisation.
- Commissionnement et Rétro-commissionnement.



#### MAÎTRISE D'ŒUVRE (MOE)

Proposer une ingénierie complète pour concevoir, construire et réhabiliter les ouvrages en garantissant leur performance.

- Réhabilitation et construction des bâtiments (Conception et exécution).
- Énergies renouvelables et de récupération et réseaux de chaleurs décarbonés.
- Garantie de Performance Énergétique Réelle.

## Les clients

La clientèle d'ALTEREA se répartit entre 3 marchés :



## Les valeurs

### LES 4 VALEURS QUI ANIMENT ALTEREA

#### L'ENGAGEMENT

##### Convaincre et aller jusqu'au bout pour :

- La transition énergétique, environnementale et numérique.
- Nos équipes et nos clients.
- Des résultats mesurables et garantis.



#### L'ÉTHIQUE

##### Éclairer et mobiliser au travers de :

- Nos convictions.
- Notre indépendance.
- La transparence dans nos relations.



#### L'EXIGENCE

##### Accompagner et innover dans :

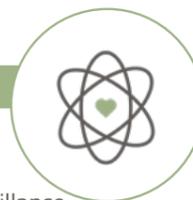
- Nos méthodes et process de travail.
- Le pilotage de nos projets.
- Les objectifs à atteindre.



#### L'EMPATHIE

##### Écouter et rassurer :

- Au sein de nos équipes, une vraie cohésion, de la solidarité et de la bienveillance.
- Au près de nos clients et partenaires, une véritable écoute et beaucoup de pédagogie.



## Projection d'ALTEREA à 2027

En 2027, ALTEREA demeure un fer de lance majeur du groupe. Véritable poste d'observation de l'évolution du secteur, des métiers, de l'écosystème, ALTEREA est un support de développement sur des savoir-faire spécifiques et des expertises nouvelles et insuffle la culture d'ingénierie et d'innovation à l'ensemble des métiers du groupe.

Assumant un positionnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la performance énergétique, environnementale et numérique des bâtiments, des villes et des territoires, ALTYN a vocation à être la première ESCO (Energy Services COmpany) indépendante en France à 2027.

En agrégeant les métiers du conseil et de l'ingénierie, des travaux, de l'exploitation et des services, des solutions digitales et des services énergétiques, ALTYN ancre son activité sur les enjeux du secteur :

- La performance énergétique, environnementale, sanitaire des bâtiment.
- La garantie de résultats.
- La capacité à tiers-financer les opérations de réhabilitation énergie/climat grâce aux économies garanties.
- La digitalisation des pratiques et des services.
- L'industrialisation de la construction et de la réhabilitation hors site.

L'intervention d'ALTYN vise systématiquement à concrétiser le passage à l'action réussi de ses clients.

Après avoir été le prototype du groupe pour passer en Société à Mission, ALTEREA accompagne la transformation en Société à Mission d'ALTYN. Centré sur la réhabilitation énergétique, la construction bas carbone et le développement des énergies renouvelables, ALTEREA poursuit sa croissance et conserve sa position centrale dans le groupe, en tant que pôle Ingénierie, tout en laissant la capacité aux autres métiers d'émerger et de se développer à ses côtés.



## EN 2027

- Les équipes porteront au quotidien le Plan Climat aussi bien dans leurs projets qu'au travers leur impact en tant que collaborateur au sein de l'entreprise.
- Les premières consolidations de court terme 2023-2025 auront permis de préparer la réussite de l'atteinte de notre trajectoire en 2027.
- Le pilotage de l'entreprise se fera au travers sa performance financière aussi bien que sa performance extra-financière.
- La mesure de notre action sera en cours de transformation vers une mesure d'impact réel sur l'ensemble des indicateurs.
- La trajectoire par étapes de 5 ans entre 2030 à 2050 sera affinée.
- La réflexion de la transition du modèle économique d'ALTEREA vers une économie décarbonée, pour qu'elle reste pionnière sur les enjeux de développement durable, sera déclenchée.



# ALTEREA, SOCIÉTÉ À MISSION

## Loi PACTE

### LES DIFFÉRENTES STRATES D'ENGAGEMENT DE LA LOI PACTE

La qualité de Société à Mission a été instaurée par la loi PACTE en 2019. Une Société à Mission se distingue ainsi des entreprises traditionnelles par son approche intégrée de la RSE. L'entreprise s'engage alors à rendre compte de ses engagements et de ses progrès envers les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, inspirant ainsi d'autres entreprises à adopter une approche similaire pour un avenir plus durable et équitable. ALTEREA a fait le choix de faire partie des précurseurs et d'aller au bout de ses engagements en inscrivant l'entreprise, au-delà de la simple définition de sa raison d'être, en tant que Société à Mission avec des objectifs chiffrés questionnés par des membres internes et externes.



## L'histoire de la RSE chez ALTEREA

### LA RSE INTERNE : ENJEU PORTÉ HISTORIQUEMENT

L'activité d'ALTEREA est, par essence, porteuse d'un ADN environnemental fort. Dès 2019, la mise en place d'une démarche complète de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) a été initiée puis elle s'est structurée selon le cadre du label LUCIE, qui répond aux exigences de la norme ISO 26000. Au travers d'un processus de plusieurs mois, l'exigence du label LUCIE 26000 est venue questionner les sept enjeux principaux de la RSE :



En 2021, la démarche RSE d'ALTEREA a été récompensée par l'obtention de la labellisation LUCIE. Fin 2022, à l'occasion de l'audit de suivi, la valeur des engagements d'ALTEREA et les avancées visées par le plan d'action ont été à nouveau reconnues par l'auditeur.

« Le comité de labellisation vous félicite pour les nombreux engagements réalisés et vous encourage dans votre engagement en tant que Société à Mission. La structuration de votre démarche progresse rapidement et les résultats sont probants. Continuez ainsi ! »

Comité de Labellisation LUCIE

En 2024, la labellisation LUCIE sera renouvelée et étendue à l'ensemble des filiales du groupe.

## Les raisons de la transformation en Société à Mission

### ALLER TOUJOURS PLUS LOIN DANS SES ENGAGEMENTS

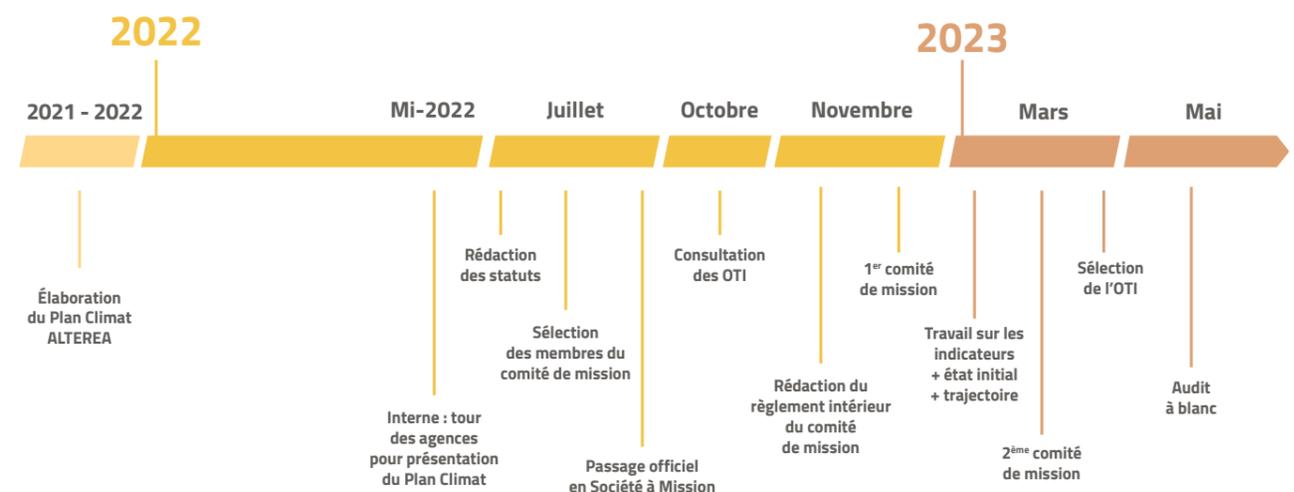
Pour approfondir ses engagements RSE, ALTEREA est devenue Société à Mission, avec une volonté d'étendre cette appellation à l'ensemble du groupe dans les années à venir.

Pour ALTEREA, les objectifs de cette démarche sont de :

- Valoriser le travail effectué au quotidien par les collaborateurs.
- Aller toujours plus loin dans ses engagements.
- Renforcer la démarche RSE existante depuis de nombreuses années.
- Refléter dans ses statuts l'ADN de l'entreprise.
- Diffuser cet ADN vers ses parties prenantes.
- Assurer la transparence de ses engagements.

Un groupe de travail, constitué de collaborateurs exigeants et engagés, a élaboré un Plan Climat organisé autour de 4 engagements, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et la Stratégie Nationale Bas Carbone. Ce Plan Climat ancre la mission d'ALTEREA dans les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

## Dates clés du passage en Société à Mission



## Raison d'être et mission

« Notre raison d'être est de contribuer à la transition énergétique, environnementale et numérique des bâtiments, des villes et des territoires. »

Au service de cette raison d'être, ALTEREA se donne pour mission de :



### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Ces engagements ont été construits en cohérence avec la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) qui s'inscrivent dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

#### LES ODD MAJEURS

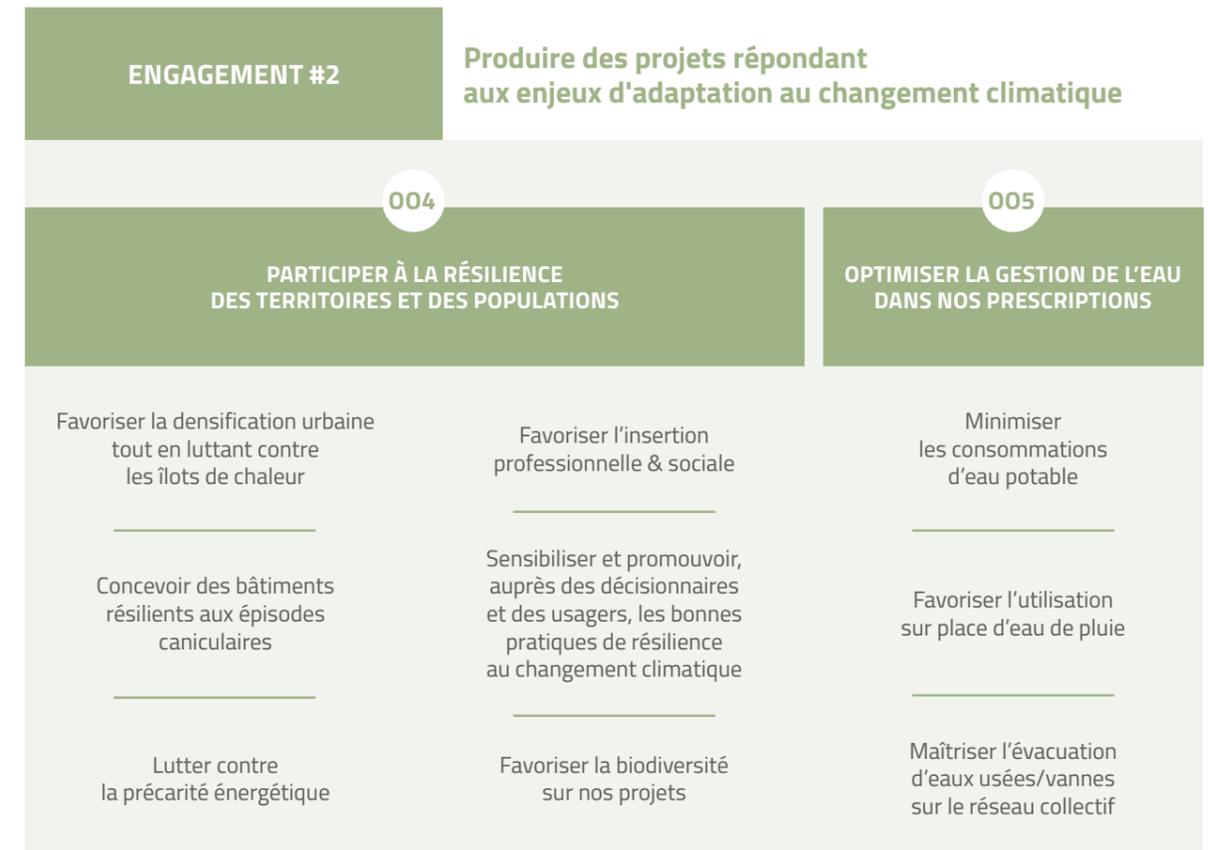
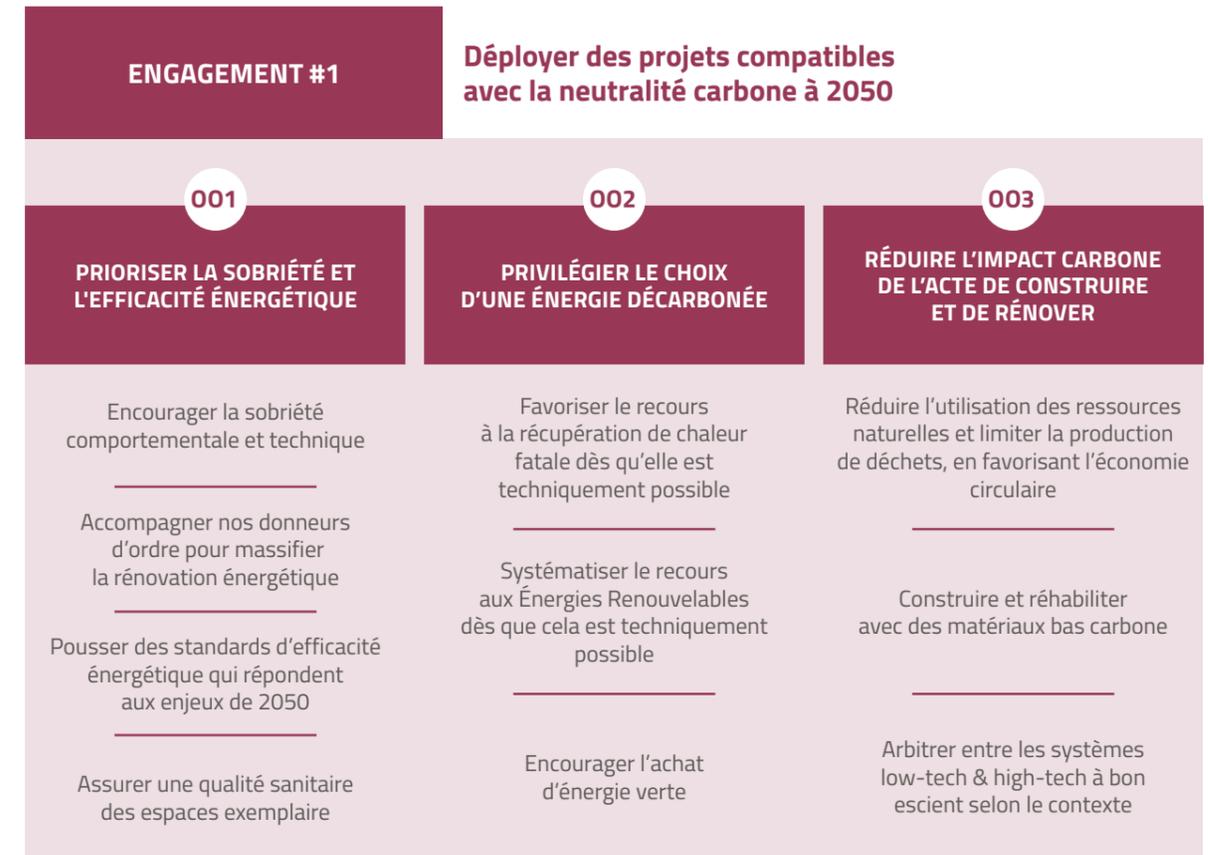


#### LES ODD EMBARQUÉS



### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (OO)

Ces 4 engagements se déclinent en 10 objectifs opérationnels (OO).



### ENGAGEMENT #3

Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients

006

#### RENOUVELER LE MODÈLE ORGANISATIONNEL DE L'ÉCOSYSTÈME DU BÂTIMENT ET DES TERRITOIRES

Pousser les convictions auprès d'organismes clés et participer à l'élaboration des futures réglementations

Lever les freins organisationnels, décisionnels et juridiques pour que le bâtiment gagne en productivité

Accompagner les donneurs d'ordre pour trouver les leviers financiers en vue de pousser des projets ambitieux

007

#### PARTICIPER À LA TRANSITION DIGITALE DU MONDE DU BÂTIMENT ET DE L'ÉNERGIE

Mettre le BIM au centre de la vie du bâtiment et du territoire

Favoriser la construction hors-site et l'industrialisation des pratiques

Améliorer l'efficacité des projets en faisant évoluer les pratiques (lean, outils digitaux, etc.)

Améliorer la maîtrise des données à l'échelle des patrimoines



### ENGAGEMENT #4

Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE ambitieuse

008

#### CONDUIRE NOS PROJETS DE MANIÈRE EXEMPLAIRE

Favoriser des achats durables

Déployer une charte chantier à faible impact environnemental

Déployer une charte éthique

009

#### ÊTRE RESPONSABLE AU QUOTIDIEN

Assurer une gestion des déchets exemplaires

Déployer un plan de sobriété énergétique

Favoriser une mobilité des déplacements durable

Réduire l'empreinte numérique

0010

#### BIEN VIVRE ENSEMBLE

Promouvoir la diversité

Favoriser le bien-être au travail

Favoriser l'insertion professionnelle et la montée en compétences des collaborateurs

# ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

## ■ De nouveaux comités exigeants

Le passage d'ALTEREA en Société à Mission marque un tournant fort dans la vie de la société.

D'une gouvernance simple où les dirigeants et le comité de direction étaient les principaux décideurs, la création d'une nouvelle instance de gouvernance, le comité de mission, révèle une volonté de se challenger dans les fondements de notre exercice.

Constitué à partir de l'été 2022 sur la base de propositions des collaborateurs, Alban LAPIERRE, Président d'ALTYN, Sophie LAPIERRE, Directrice de Communication, Marketing et RSE et Florence CINOTTI, Directrice des Métiers, ont réalisé des entretiens préalables avec chacun en vue de partager :

- Nos motivations sur le passage de Société à Mission.
- Le fonctionnement envisagé du comité de mission.
- Son expertise en lien avec la mission.
- L'envie de relever ce défi ensemble.

En complément, des comités de pilotage (COFIL) constitués de membres exclusivement internes ont été mis en place pour adresser :

- Les enjeux portés par nos métiers auprès de nos clients via un COFIL RSE Métiers.

ENGAGEMENT #1    ENGAGEMENT #2    ENGAGEMENT #3

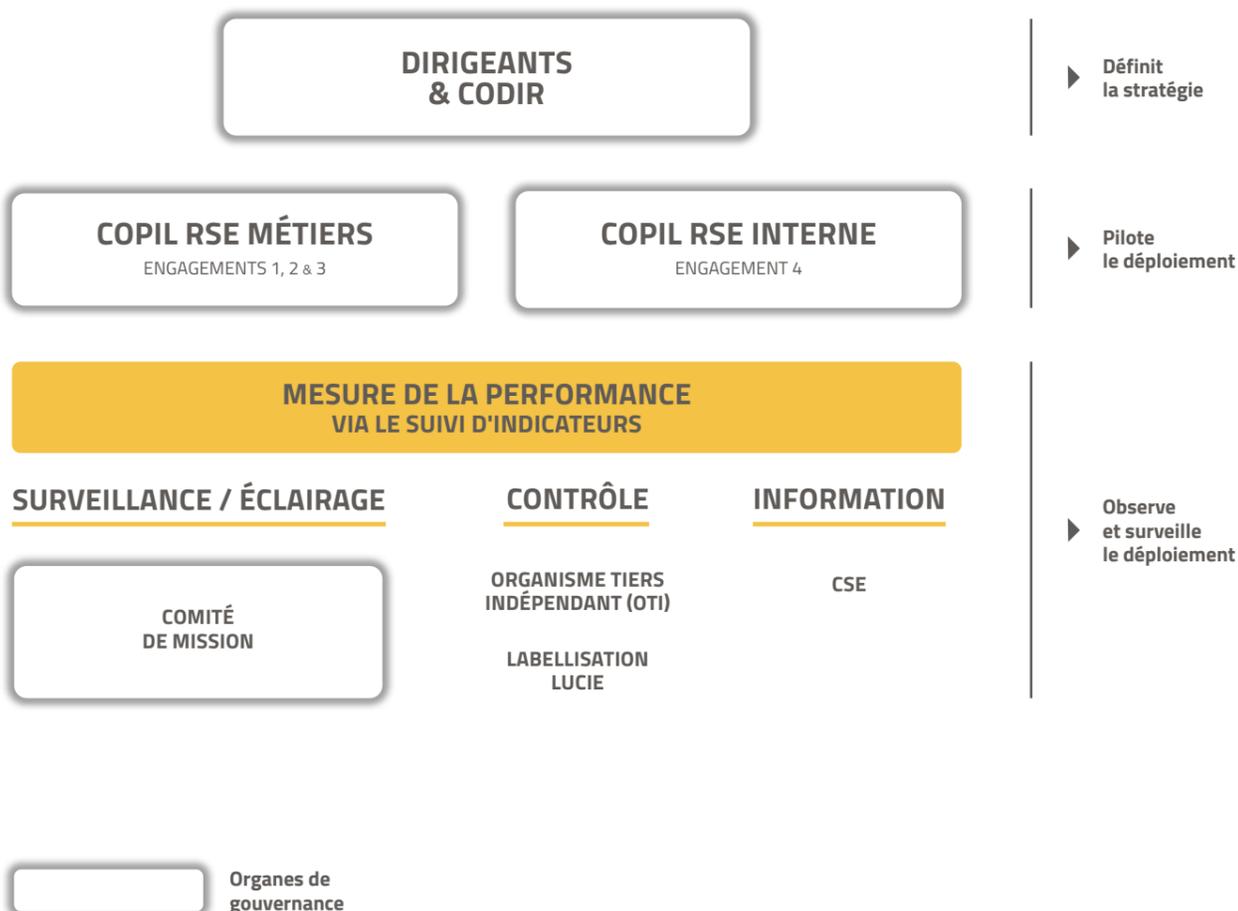
- Les enjeux internes via un COFIL RSE Interne.

ENGAGEMENT #4

Les différents comités ont déjà démontré leur envie et capacité à nous questionner dans nos décisions.

## ■ Gouvernance de la Société à Mission

La gouvernance de l'entreprise a évolué vers le schéma suivant :



## ■ Pilotage interne

### ENJEU ET RÔLE DU COFIL RSE MÉTIERS



Le COFIL RSE Métiers vise à déployer les engagements 1 à 3 de manière opérationnelle pour atteindre les objectifs fixés. Constitué de collaborateurs représentant les différentes directions d'ALTEREA, il se réunit au moins 6 fois par an.

Chaque membre du COFIL a la charge de :

- Être le point d'entrée de sa direction pour arbitrer sur les actions et leur rythme de mise en œuvre.
- Définir les modalités de déploiement des actions arbitrées en COFIL.
- Mener les actions arbitrées en COFIL.
- Assurer le lien avec ses pairs et les informer des avancées.
- Piloter des groupes de travail au sein de sa direction sur les sujets le nécessitant.
- Porter la responsabilité du pilotage du déploiement au sein de sa direction.

À ce titre, il est la clé de voûte pour :

- Mettre en œuvre la mission en déployant les actions envisagées. Ainsi, le COFIL RSE Métiers a la charge de la validation, la diffusion et du déploiement du plan d'actions identifié dans chacune des directions. Il participe également à la réalisation des actions et à la consolidation des indicateurs.
- Inscrire la mission « en base » dans chacune des actions entreprises : la mission ne vient pas « à côté » des actions mises en place par chaque direction.

### ENJEU ET RÔLE DU COFIL RSE INTERNE

Initié courant 2021 sur le périmètre de la filiale ALTEREA, le COFIL RSE Interne a vu son périmètre élargi fin 2022 à l'ensemble du groupe ALTYN. Le COFIL RSE Interne se réunit quatre fois par an et est constitué de collaborateurs représentant l'ensemble des filiales du groupe et des directions fonctionnelles.

Le COFIL RSE Interne est le garant de la mise en œuvre de la mission sur l'engagement 4. Il a la charge de déployer, proposer, valider les actions développées par les groupes de travail RSE interne.



Afin de mener à bien la mission, le COFIL RSE Interne s'appuie sur l'organisation de groupes de travail et sur une communauté de référents RSE sur site.

- Les groupes de travail sont composés :
- De membres du COFIL RSE Interne.
  - De collaborateurs volontaires, intéressés par le sujet traité.

Les groupes de travail permettent la déclinaison du plan d'actions dans chaque direction par « petit pas » afin d'assurer un déploiement le plus efficace possible. La fréquence des réunions de ces groupes de travail se fait en fonction des enjeux.

En 2022/2023, les groupes de travail suivants ont eu lieu, concernant la RSE Interne :

- « **ACHATS RESPONSABLES** » avec une réflexion menée sur les partenaires, fournisseurs et prestataires.
- « **CHARTÉ ÉTHIQUE** » qui doit définir un code de conduite des collaborateurs couvrant les risques éthiques.
- « **BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL** » dont l'objectif principal est l'amélioration du parcours des collaborateurs au sein de l'entreprise.
- « **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE** » qui a permis de définir une cible de réduction des consommations et un plan d'actions.
- « **BILAN CARBONE®** » afin de définir pour le groupe et ses filiales une trajectoire ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- « **MOBILITÉS** » afin d'encourager les salariés du groupe à avoir recours à des solutions de mobilité durable.
- « **GESTION DES DÉCHETS** » qui vise à développer des actions du quotidien pour réduire les quantités de déchets générés et mieux les valoriser.

## ■ Choix de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

### LE RÔLE DE L'OTI

L'OTI, vérifie l'exécution de la mission (article L210-10 du code de commerce), apprécie la démarche globale et sa pertinence, apprécie les moyens mis en œuvre et la sincérité des données. Son rôle est fondamental, ce qui a amené ALTEREA à mettre en concurrence cinq cabinets habilités à assurer ce rôle (norme NF EN ISO/IEC 17029). Pour cela, au-delà du coût de l'intervention, ont été analysés la compatibilité entre les deux organisations, la démarche proposée, l'équipe mise à disposition et la possibilité de mutualiser les audits pour le contrôle OTI et le label LUCIE. BAKERTILLY, via sa filiale GOODWILL-MANAGEMENT, a ainsi assuré un audit à blanc mi-2023 et assurera le premier audit de Société à Mission en tant qu'OTI.



Fort de son expertise en comptabilité, fiscalité, audit et conseil, BAKERTILLY apporte une valeur ajoutée précieuse à la vision globale d'ALTEREA.

## ■ Dates clés de la vérification de la mission



# LE COMITÉ DE MISSION





## Les membres

Afin de piloter les engagements et vérifier la bonne transformation de l'entreprise, un comité de mission composé de 6 parties prenantes externes et 3 internes a été créé en tant qu'organe spécifique de gouvernance. Pour les représentants internes, ALTEREA a préféré demander à trois collaborateurs plutôt que l'unique représentant exigé par la loi. Nommés par le Président de la société, plusieurs éléments ont guidé la réflexion pour la sélection des membres :

- Experts du domaine d'activité d'ALTEREA ou, pour l'un d'entre eux, apportant son retour d'expérience en tant que dirigeant d'une Société à Mission.
- Capables de questionner ALTEREA dans ses pratiques.
- Impartiaux et sans risque de conflit d'intérêt (ALTEREA a pour cela évité de faire appel à ses clients).
- Bienveillants.

ALTEREA a contacté chacun pour questionner son intérêt à rejoindre l'aventure. Tous très enthousiastes, ALTEREA a eu le plaisir de les accueillir dès le premier comité du 29 novembre 2022.



**Lionel CORMIER**

Managing partner

**DEMETER**

### Expérience

2008 – aujourd'hui : DEMETER managing partner  
2005 – 2007 : QUALIUM  
1996 – 2005 : CDC Entreprises Services Industrie

« L'ADN de DEMETER est, depuis sa création, d'accompagner les entreprises sous le double angle de la performance financière et de la performance environnementale. Rejoindre le comité de mission d'ALTEREA, c'était rejoindre un organe de gouvernance pour nous naturel et indispensable pour crédibiliser la démarche de la société et témoigner de son engagement sincère vis-à-vis de sa mission et de sa raison d'être. »



**Kevin GOFF**

Chef de projets  
Collaborateur interne

**ALTEREA**  
INGÉNIERIE

### Expérience

2011 – aujourd'hui : ALTEREA  
Chef de Projets – AMO – Conseil

« J'ai envie de partager et d'accompagner la transformation de la société sur cette démarche structurante impactant le rôle et le quotidien de tous les collaborateurs. Je souhaite également pouvoir enrichir mes connaissances et compétences par le biais de la fonction et de l'expérience des autres membres et apporter mon regard opérationnel sur les orientations stratégiques. »



**Martin GANDON**

Responsable des offres et expertises  
Collaborateur interne  
Membre COPIL RSE Interne  
Membre COPIL RSE Métiers

**ALTEREA**  
INGÉNIERIE

### Expérience

2018 – aujourd'hui : ALTEREA - Responsable des offres et expertises - Direction du Développement  
2015 – 2018 : Ingénieur projet S'PACE Environnement

« Cette place qui m'a été proposée par la Direction était pour moi une vraie opportunité d'analyser la signification de cette nouvelle forme de société, optée par de nombreuses entreprises et dont la portée n'est pas anodine et pose parfois question. Cela permet aujourd'hui à la fois de challenger l'entreprise sur ses objectifs opérationnels et son impact environnemental et sociétal et en même temps, de recueillir les regards de chacun. Et ce d'autant plus que je suis moi-même impliqué et impacté par son déploiement au niveau commercial ! »



**Philippe LAIR**

Architecte

**RéaVie** **CODA**  
ARCHITECTES

### Expérience

2023 – Samoa's Iconic Fale – La Loingtaine publishing  
2022 – aujourd'hui : Architecte consultant  
2017 – Membre fondateur Réavie  
1988 – 2022 – CODA Architectes – fondateur

« Les préoccupations énergétiques et environnementales ont toujours été dans l'ADN de l'agence CODA. Aussi quand ALTEREA m'a proposé de faire partie du comité de mission, j'y ai vu la suite logique de mon engagement professionnel. »



**Olivier ORTEGA**

Avocat associé

**LexCity**  
avocats

### Expérience

2018 – aujourd'hui : LEXCITY – Avocat associé  
2009 – 2018 : LPA – Partner  
1997 – 2009 : Ernst&Young – Partner  
1993 – 1996 : SC Thomas&associés

« J'ai rejoint le comité de mission car cette démarche a un sens profond pour les activités que nous partageons entre ALTEREA et LEXCITY. »



**Jacques PETRY**

Président de Témoins Polaires  
Président du comité de mission

**TÉMOINS**  
POLAIRES

### Expérience

2020 – aujourd'hui : Témoins Polaires – Président  
2010 – 2019 : RENEWI PLC Administrateur indépendant  
2011 – 2019 : ALBIOMA – Président  
2005 – 2007 : SODEXO  
1996 – 2004 : SITA / SUEZ ENVIRONNEMENT – Président

« J'ai souhaité accompagner ALTEREA car sa mission est au cœur des grands enjeux de la transition climatique de notre planète et ces sujets me mobilisent beaucoup. J'apprécie que l'entreprise manifeste avec force son exigence de performance en matière sociétale et environnementale et se donne les moyens pour assurer des progrès réguliers et mesurables dans la mise en œuvre de sa mission. Je soutiens la volonté de transparence qu'ALTEREA s'impose dans cette démarche, facteur essentiel de qualité et de progrès. »



**Clarisse TAUPIN**

Coordinatrice d'études  
Collaboratrice interne  
Membre du CSE

**ALTEREA**  
INGÉNIERIE

### Expérience

2019 – aujourd'hui : Coordinatrice d'études – AMO  
2016 – 2019 : ABCD Culture – Consultante en programmation  
2015 – 2016 : Ville ouverte – Architecte programmiste

« En tant que collaboratrice et élue CSE, il me semblait pertinent de rejoindre le comité de mission pour challenger la croissance de l'entreprise et surtout sa capacité à concilier son développement avec une communication porteuse de fortes ambitions environnementales. »



**Véronique PAPPE**

Directrice

**ekopolis**

### Expérience

2022 – aujourd'hui : EKOPOLIS – Directrice  
2013 – 2022 : CONSTRUCTION 21 – Directrice  
2011 – 2013 : IFPEB – Cheffe de projet Construction21  
2009 – 2011 : H4 – Consultante

« Le principe de Société à Mission me semble une évolution très positive de notre économie car je suis convaincue que la transformation de notre société ne se fera qu'en embarquant le monde de l'entreprise, qui doit prendre en compte des objectifs d'intérêt général. Pouvoir comprendre de l'intérieur comment cela fonctionne m'intéresse beaucoup. »

Participer au comité d'ALTEREA était pour moi une décision évidente car je connais l'équipe depuis longtemps, ainsi que son engagement à transformer les pratiques du secteur du BTP. »



**Emmanuel SAULOU**

Président de RESTORIA

**RESTORIA**

### Expérience

1998 – aujourd'hui : RESTORIA – Président  
2014 – aujourd'hui : POIVRE&SEL – Créateur

« Quand Alban LAPIERRE m'a appelé pour me proposer d'intégrer le comité de mission d'ALTEREA, j'avoue ne pas avoir hésité longtemps et ce, pour au moins trois raisons :

Je dirige une entreprise labélisée LUCIE 26000 depuis 2013 et qui a la qualité de Société à Mission depuis décembre 2021. Je connais donc le fonctionnement et l'importance d'un tel organe dans la gouvernance d'une société engagée. Comme ALTEREA, dans notre comité de mission, nous comptons un dirigeant d'une Entreprise à Mission issue d'un domaine éloigné de notre métier. En étant membre du comité de mission d'ALTEREA, je passe en quelque sorte de l'autre côté du miroir. J'espère ainsi apporter une certaine expertise de la prise en compte des impacts et des principes de la Société à Mission.

Je ne connais pas grand-chose au métier d'ALTEREA. Je joue donc le rôle de Candide, celui qui pose des questions qui peuvent sembler déconnectées, mais qui peut-être peuvent apporter un éclairage différent. Je remercie ALTEREA de faire une place à un béotien dans son comité de mission.

Pour finir, et c'est bien-sûr un incontournable, je suis convaincu de la sincérité de la démarche d'ALTEREA et de ses dirigeants.

« Expert et Candide mais en confiance sur la solidité de l'engagement, comment aurais-je pu ne pas m'engager dans cette expérience ? Et puis, loger et nourrir l'homme ne sont-elles pas au fond deux des priorités que nous devons garantir aux générations futures ? »

## ■ Le rôle du comité

Deux rôles majeurs sont confiés au comité :

### ÉVALUER

- Évaluer la bonne mise en œuvre de la mission.

Cela se traduit par :

- L'évaluation des moyens mis en œuvre et l'efficacité des actions déclenchées pour atteindre les objectifs.
- L'analyse des indicateurs choisis pour le pilotage et de la trajectoire envisagée, ainsi que l'analyse de leur évaluation.
- La rédaction du rapport annuel.

### CHALLENGER

- Challenger la pertinence des indicateurs, de la trajectoire, de la stratégie de mise en œuvre, des actions envisagées, de tout autre sujet permettant de répondre à la mission, et ce dans un esprit critique positif et constructif pour enrichir les orientations de la société.

Des éléments sont diffusés régulièrement aux membres pour leur permettre de maintenir un niveau de connaissance de l'entreprise au fil de l'eau :



Communiqué de presse



LinkedIn ALTEREA



Journal interne ALTYN trimestriel



Présentation financière

Conscient du travail à fournir par les membres externes du comité de mission, ALTEREA rémunère ceux-ci au travers d'une indemnité. Les membres ont tous souhaité la reverser aux associations suivantes :



## ■ Le Président du comité et son rôle



**Jacques PETRY**  
Président de Témoins Polaires  
Président du comité de mission

### Le Président du comité tient, au sein du comité, les rôles suivants :

- Convoque et organise les réunions du comité de mission.
- Valide l'ordre du jour proposé par le pilote.
- Valide les éléments préparés par le pilote pour ensuite les diffuser aux membres du comité de mission.
- Préside les réunions du comité de mission.
- Veille au bon déroulement des réunions du comité : respect des horaires, de l'ordre du jour, des temps de prise de parole et de la tenue des échanges.
- Définit la périodicité des réunions.
- Signe le procès-verbal de chaque réunion du comité préparé par le pilote.

### En complément, de manière opérationnelle, il :

- Assure la représentation du comité de mission devant les autres organes de la société et à l'égard des tiers.
- Évalue l'efficacité de l'entreprise pour accomplir sa mission.
- Questionne la stratégie et informe le comité de ses observations pour consolider les recommandations du comité.
- Est l'interlocuteur principal du pilote et du Président de la société en tant que représentant du comité de mission.
- Dirige les travaux (avis, recommandations) du comité de mission s'il les juge utiles et peut organiser à cet effet, en lien avec le pilote, des groupes de travail ou de réflexion.
- Valide le rapport annuel.
- Est l'interlocuteur privilégié de l'Organisme Tiers Indépendant et lui présente le rapport.
- Veille à l'application du règlement intérieur du comité de mission.
- Rapporte au comité de mission l'ensemble des éléments mis en œuvre.
- Consolide les indicateurs.
- Participe aux travaux complémentaires souhaités par le Président de la société.
- Prépare le rapport annuel pour le compte du comité.

## Le pilote de la mission et son rôle



**Florence CINOTTI**

Directrice des Métiers  
Pilote de la mission

### Son rôle pour les comités de mission :

- Propose le cadencement des réunions au Président du comité.
- Propose l'ordre du jour au Président du comité.
- Fournit les éléments à diffuser aux membres pour validation préalable par le Président du comité.
- Rédige le procès-verbal de chaque réunion du comité.

### De manière opérationnelle :

- Met en œuvre la stratégie souhaitée par le comité de mission.
- Assure le déploiement opérationnel de la mission.
- Prépare l'ensemble des éléments à soumettre aux membres du comité.
- Assure le lien avec le comité de mission, l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) et toutes les parties prenantes.
- Rapporte au comité de mission l'ensemble des éléments mis en œuvre.
- Consolide les indicateurs.
- Participe aux travaux complémentaires souhaités par le Président du comité.
- Prépare le rapport annuel pour le compte du comité.

## Resumé des activités 2022-2023





# PERFORMANCES D'ALTEREA 2022-2023

## Tableau des impacts

OBJECTIFS RÉSULTATS

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	2020	2021	2022	2023	AVIS SUR 2022 2023	
1 DÉPLOYER DES PROJETS COMPATIBLES AVEC LA NEUTRALITÉ CARBONE À 2050	Objectif Opérationnel 001	% de CA avec des étiquettes Énergie-Climat A ou B	31	35	46	47	54	😊
	Objectif Opérationnel 002	% de CA privilégiant le choix d'une énergie décarbonée	41	57	67	65	65	😊
	Objectif Opérationnel 003	% de CA avec prescriptions de matériaux biosourcés ou issus du réemploi	30	29	26	38	42	😊
2 PRODUIRE DES PROJETS RÉPONDANT AUX ENJEUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Objectif Opérationnel 004	Surface totale réhabilitée (m²)	NC	NC	350 000	500 000	😊	
	Objectif Opérationnel 005	% de CA avec prescriptions d'économies d'eau	6	3	18	19	16	😞
3 METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS INNOVANTES PERMETTANT LE PASSAGE À L'ACTION DE NOS CLIENTS	Objectif Opérationnel 006	Nombre de projets MOE analysant la faisabilité de la mise en œuvre d'une garantie réelle de performance	2	4	8	12	16	😊
	Objectif Opérationnel 007	Nombre de projets MOE et AMO utilisant des outils digitaux	32	65	73	82	89	😊
4 ÊTRE EXEMPLAIRE AU SEIN DE NOTRE ENTREPRISE AU TRAVERS UNE DÉMARCHE RSE AMBITIEUSE	Objectif Opérationnel 008	% Satisfaction client	NC	NC	NC	80	89	😊
	Objectif Opérationnel 009	Bilan carbone (tCO <sub>2</sub> équivalent/ETP)	4,0	3,2	3,3	3,1	3,5	😐
	Objectif Opérationnel 0010	% Satisfaction collaborateur	79,2	77,6	85,0	85,0	86,3	😊

## Les avis du comité sur chaque Objectifs Opérationnels

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 001

Les résultats de 2023 sont prometteurs avec une belle avance sur les projections, cependant, l'ambition doit être élevée. L'amélioration requise doit être significative. Il est essentiel de maintenir cette avance. ALTEREA a un rôle crucial à jouer dans cette dynamique, en tenant compte de la tendance de fond du marché.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 002

En 2023, un palier a été atteint, l'objectif fixé a été atteint. Il est important que 2024 marque une progression significative.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 003

Une très belle progression qui montre la pertinence de l'offre par rapport à un marché très porteur. Le comité salue la très belle performance.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 004

L'indicateur révèle une bonne performance en 2023 mais est un peu décalé par rapport à l'objectif opérationnel. Le comité suggère une recherche d'indicateur plus approprié. Le comité souhaite également l'intégration du métier de l'AMO au fil des années pour bien prendre en compte l'impact de cette activité majeure qui n'apparaît pas ici.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 005

Les moyens mis en oeuvre en 2023 se sont avérés insuffisants. Le comité recommande l'intensification des moyens mis en oeuvre sur le sujet pour atteindre une ambition supérieure en 2024, en particulier : prise en main de la thématique eau par la Direction des Métiers, systématisation des préconisations en MGP et extension des diagnostics énergie sur l'eau.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 006

Le comité se félicite de cette bonne performance. La mise en oeuvre généralisée de la garantie de performance énergétique portée par ALTEREA est effective, et l'extension récente au carbone et à la production d'énergie renouvelable est notable. Le comité encourage ALTEREA à continuer sur cette lancée.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 007

Le comité apprécie la belle trajectoire et les moyens sur les ressources dédiées à ce sujet pour amplifier l'ambition à partir de 2025.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 008

Le comité indique qu'il est nécessaire de stabiliser la méthode et d'élargir le périmètre de clients questionnés. L'ambition est de dépasser chaque année l'objectif de 80%.

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 009

Malgré une baisse notable des émissions de GES des postes "Déplacements professionnels et domicile/travail" (-23%) et "Énergie" (-57%), l'objectif fixé n'est pas atteint. En effet le poste "Achats" (63% des émissions), a augmenté de 30%. Nous comprenons que cette augmentation est due aux nécessaires efforts de structuration et de digitalisation de l'entreprise pour accompagner sa croissance. Il est donc demandé à ALTEREA de travailler sur un indicateur qui puisse refléter les améliorations de son empreinte carbone (TCO<sub>2</sub>e/€ de CA ou Dividendes climat à mettre en parallèle).

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 010

Le comité se montre extrêmement satisfait des performances, qui constituent un élément essentiel de l'attraction et contribuent à la rétention des talents. Il se montre également favorable à toutes les initiatives mises en place.

- 😊 Les résultats et les moyens sont en adéquation avec l'objectif établi.
- 😐 Les résultats ne sont pas alignés avec l'objectif bien que les moyens déployés aient été conformes aux ambitions.
- 😞 Les résultats ne sont pas alignés avec l'objectif et les moyens déployés n'ont pas été conformes aux ambitions.
- 😡 Les résultats montrent une tendance opposée à celle attendue. Les moyens déployés sont nettement insuffisants.

## Stratégie et indicateurs

### DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ADAPTÉS

Les indicateurs retenus sont conçus pour être simples à communiquer, faciles à suivre et permettent de piloter une trajectoire ambitieuse. Ils sont structurés en trois catégories distinctes :

- **Les indicateurs de pilotage** : ils sont destinés à un usage interne pour piloter l'activité au quotidien.
- **Les indicateurs de performance** : ils sont destinés aux parties prenantes externes. Ils permettent de mesurer et de communiquer les résultats de nos actions.
- **Les indicateurs d'impact** : à terme, les indicateurs de performance évolueront en indicateurs d'impact afin de mesurer et de rendre compte de la contribution positive effective à la société et à l'environnement.

### LES DIVIDENDES CLIMAT COMME INDICATEUR D'IMPACT

ALTEREA a participé à la première phase du projet pilote d'évaluation de la performance extra-financière des entreprises. Le travail réalisé avec CLIMATE DIVIDENDS a abouti à une méthodologie de calcul des émissions de gaz à effet de serre évitées.

Les étapes en cours et à venir sont les suivantes :

- **2023** : participation à la première phase des pilotes pour valoriser dès 2023 des dividendes climat ALTEREA sur 2022. Ce premier calcul a mené à 24 000 tCO<sub>2</sub>eq évitées grâce aux activités d'ALTEREA.
- **2024** : participation à la seconde phase des pilotes pour valoriser en 2024 les dividendes climat d'ALTYN sur 2023. Enquête publique et discussions autour des prototypes réalisés en 2023.
- **2025-2026** : la méthode de dividendes climat devient la méthode principale unifiée pour mesurer et évaluer la contribution d'une entreprise à la neutralité carbone.



#### LES MISSIONS

- 🌱 Rendre la mesure des impacts écologiques plus transparente, plus utilisée et plus appréciée par le système financier.
- 🌱 Encourager et valoriser les entreprises qui offrent des solutions contribuant à la neutralité carbone.
- 🌱 Inciter et valoriser les investisseurs à financer ces solutions.

#### LES FONDATEURS



### AJUSTEMENT DES INDICATEURS À VENIR

Chaque indicateur est évalué selon les éléments suivants :

- **Les métiers concernés** : conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou maîtrise d'œuvre (MOE).
- **Le niveau d'avancement des projets** : en cours, phase terminée ou chantier livré.
- **L'assiette de pondération** : sur le nombre de projets ou le chiffre d'affaires concerné.

Le passage à un pilotage par indicateurs d'impact nécessite la prise en considération de deux éléments majeurs :

- Le phasage des projets est pluriannuel si bien que les projets qui sont en chantiers aujourd'hui relèvent de choix programmatiques datant d'il y a plusieurs années. L'impact qu'ALTEREA a aujourd'hui relève donc d'un héritage de décisions antérieures au passage en société à mission.
- La consolidation des données réelles mesurables sur plusieurs années est délicate sur les missions confiées pouvant s'arrêter en amont de la réalisation des impacts (exemple : fin d'une mission de maîtrise d'œuvre lorsque le chantier se termine, alors que les effets commencent à compter de ce moment)

### ÉLABORATION DES TRAJECTOIRES

- **Court terme (2023 à 2024)** : durant cette période, la première étape consiste en la consolidation des indicateurs, des processus d'extraction de données et de l'état actuel. Cette robustesse favorisera une analyse des données fiable et la mise en avant de premières tendances. Cette phase doit permettre d'enregistrer un historique et de franchir une première marche. La consolidation des données sur les années 2020, 2021, 2022, a permis d'établir le point de référence de la trajectoire et d'identifier les domaines où les progrès doivent être poursuivis.
- **Moyen terme (2025 à 2030)** : le réexamen des trajectoires à la lumière du contexte global du secteur et des retours d'expérience sur la première période est prévu. Cette phase permettra d'adapter la trajectoire aux évolutions du secteur et du contexte environnemental. Les premières marches sont définies et seront challengées au fil du temps.
- **Long terme (après 2030)** : une nouvelle phase de mise à jour des indicateurs assurera que les objectifs demeurent alignés sur les enjeux climatiques à long terme et les meilleures pratiques. Une phase d'accélération de la trajectoire à ce stade est probable.



## Cartographie du portefeuille de projets

ALTEREA travaille sur des milliers de projets en parallèle d'une grande diversité et de granulométries très diverses. Il a donc paru indispensable de prioriser les actions en réalisant une cartographie des projets, en vue d'accroître l'attention sur les projets le nécessitant. L'analyse du portefeuille des missions d'ALTEREA a permis d'identifier les projets qui permettent de couvrir 80 % de l'empreinte environnementale de l'entreprise.



## ■ Actions transverses aux Objectifs Opérationnels

### ENGAGEMENT #1

Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050

### ENGAGEMENT #2

Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique

### ENGAGEMENT #3

Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients

### ENGAGEMENT #4

Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE ambitieuse

Cette double page présente les actions menées pour porter l'ensemble du Plan Climat, au service des 4 engagements et des 10 objectifs opérationnels.

## ACTIONS DÉPLOYÉES EN 2022-2023 AU SERVICE DES 4 ENGAGEMENTS

### FORMATION INITIALE ET RECRUTEMENT

- Réalisation de vidéos de présentation du Plan Climat et des 4 engagements pour les nouveaux collaborateurs.
- Intégration du Plan Climat au séminaire d'intégration.

### FORMATION CONTINUE

- Sensibilisation de toutes les équipes de toutes les agences lors d'un tour de France de présentation du Plan Climat par le pilote de la mission.
- Initialisation de formations « Acculturation au Plan Climat » et « Les essentiels du Plan Climat ».
- Élaboration d'un catalogue de formations structuré autour des thématiques de la performance énergétique, du bas carbone, et des solutions pour passer à l'action. Dispense des formations associées (2 modules de présentation générale, 35 modules sur la performance énergétique, 35 modules sur le bas carbone, 40 sur les solutions techniques et organisationnelles).
- Animation d'ateliers « La fresque du climat » par des représentants internes formés à cet effet.
- Mise en place d'un nouvel intranet incluant les éléments clés du Plan Climat.
- Diffusion d'un livret d'infographies techniques permettant à chacun d'identifier les standards minimums associés à l'application du Plan Climat dans les projets.

### REPORTING – INCRÉMENTATION DES INDICATEURS

- Mise en place d'un suivi extra-financier pour chaque projet. (En cas de changement de méthodologie concernant les indicateurs, le comité de mission en sera informé.)
- Accompagnement des directeurs de production et directeurs de projets au pilotage du suivi extra-financier pour inciter les chefs de projets à aller plus loin dans leurs préconisations auprès des clients.

### QUALITÉ ET PLAN CLIMAT

- Mise en place d'un audit régulier par la Direction des Métiers sur les projets et offres réalisées afin de valider le niveau de qualité et le bon respect du Plan Climat.
- Intégration du Plan Climat dans l'ensemble des chantiers et projets stratégiques de toutes les directions du groupe.

### COMMERCE

- Intégration d'une étude d'opportunité de l'applicabilité du Plan Climat en concours et en démarrage de projets ciblés.
- Étude des Plans Climats de certains des clients clés pour mettre en avant les synergies potentielles.
- Premières présentations du Plan Climat à des comptes-clés.

## ACTIONS MAJEURES PRÉVUES EN 2024 AU SERVICE DES 4 ENGAGEMENTS

### FORMATION INITIALE ET RECRUTEMENT

- Ajustement du processus de recrutement pour détecter le niveau d'intérêt du candidat et besoin d'accompagnement.
- Création d'un parcours d'intégration (vidéos, quizz, accompagnement personnalisé par le tuteur).

### FORMATION CONTINUE

- Déploiement des formations initiées en 2022-2023.
- Poursuite des ateliers de La Fresque du Climat.
- Consolidation et amélioration continue des infographies existantes.
- Déploiement d'un plan de communication interne renforcé, s'appuyant sur l'intranet.
- Animation d'un concours interne autour du Plan Climat pour créer une émulation.

### REPORTING – INCRÉMENTATION DES INDICATEURS

- Réalisation de clôtures mensuelles extra-financières des projets avec tous les chefs de projets.
- Réflexion autour d'une évaluation globale des projets sur la base de ces clôtures.

### QUALITÉ ET PLAN CLIMAT

- Poursuite des audits qualité intégrant le bon respect du Plan Climat.

### COMMERCE

- Évolution des offres pour valoriser le Plan Climat et proposer les prestations associées aux clients.
- Identification en amont des projets pour bien piloter l'application du Plan Climat sur les projets permettant de traiter 80% de l'impact carbone de l'entreprise.



# AVIS DU COMITÉ DE MISSION

## ■ Pertinence de la mission

La Communauté des Entreprises à Mission a mis à disposition de tous un outil d'auto-évaluation de l'ambition et de l'exigence de la mission, au travers de cinq dimensions.



	●	●●	●●●	●●●●
<b>Singularité de la mission</b>	La mission pourrait être utilisée par n'importe quelle entreprise et le lien avec l'activité de l'entreprise n'est pas identifiable	La mission est clairement en lien avec le domaine d'activité de l'entreprise, mais pourrait s'appliquer à d'autres	La mission couvre toute l'activité de l'entreprise et un spécialiste du domaine identifie l'entreprise	La mission reflète sans ambiguïté l'identité, la culture et les convictions de l'entreprise et toute l'activité est couverte.
<b>Mobilisation des parties prenantes</b>	La mission ne pousse pas à l'action, et n'est pas impliquante pour ses parties prenantes	La mission implique quelques parties prenantes internes et clients, avec une appropriation et une incitation à l'action limitée	La mission est challengée par les parties prenantes internes et externes et génère une meilleure intégration de l'entreprise dans son écosystème	La mission est coconstruite avec des parties prenantes internes et externes clés, renforce les liens avec l'écosystème, et mène à l'action collective
<b>Alignement avec le business model</b>	Le chiffre d'affaires de l'entreprise est déconnecté de la mission, voire partiellement en contradiction	Une partie du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, une autre partie ne l'est pas, voire crée des conflits d'intérêts potentiels	L'essentiel du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, le complément n'est pas en contradiction	La totalité du chiffre d'affaires est alignée avec la mission
<b>Contribution sociétale</b>	La mission décrit l'écosystème actuel, sans remise en question sociale, sociétale, environnementale	La mission énonce des objectifs généraux et une conscience de la responsabilité de l'entreprise	La mission décrit un ou plusieurs objectifs de transformation environnementale, sociale et sociétale en lien avec des parties prenantes impactées	La mission décrit une contribution sociétale définie et intégrée, les parties prenantes sont impactées et la mission énonce des objectifs vérifiables de transformation
<b>Ambition d'innovation</b>	La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui, sans vision d'avenir	La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui et intègre des questions d'innovation et de transformation sociétale	La mission et les nouvelles relations avec l'écosystème aident à l'exploration de nouveaux champs d'innovation	La mission offre une vision d'avenir long-terme, réinventée et responsable, tant sur les enjeux que sur le rôle que jouera l'entreprise pour y répondre

Le comité de mission a analysé la mission d'ALTEREA et confirme l'évaluation suivante :

	Avis du comité	Arguments du comité
<b>Singularité de la mission</b>	●●●●	La mission d'ALTEREA est au coeur de la culture de l'entreprise, de son ADN, et est portée à tous les niveaux.
<b>Mobilisation des parties prenantes</b>	●●●	La mission mobilise bien l'ensemble des parties prenantes internes et externes mais n'a pas fait l'objet d'une action collective, en particulier externe. Le comité regrette que les usagers finaux ne soient pas mieux représentés.
<b>Alignement avec le business model</b>	●●●●	La mission est bien alignée avec la stratégie d'ALTEREA. Même si ALTEREA n'est pas le seul bureau d'études à avoir un modèle économique basé sur la transition écologique, ALTEREA se distingue dans la mesure où sa mission est déclinée sur tout son modèle.
<b>Contribution sociétale</b>	●●●●	L'action menée par ALTEREA a un impact sur l'ensemble des parties prenantes (clients, clients des clients, réseaux, collaborateurs...). Les projets d'ALTEREA contribuent à changer la vie des gens.
<b>Ambition d'innovation</b>	●●●●	Les engagements portés couvrent une vision de long terme. Les projets font l'objet de propositions innovantes spécifiques. Pour cela, l'entreprise s'est dotée d'une direction des métiers (17 personnes) en charge de la transformation des métiers d'ALTYN. ALTEREA est pionnier sur la garantie énergétique réelle sur du long terme.

## ■ Bilan 2022 – 2023



Ces deux années ont permis de structurer notre organisation pour porter, mettre en oeuvre et surveiller / challenger notre mission. Ce rapport est une belle photographie du travail réalisé jusqu'à aujourd'hui et donne une vision claire des actions à réaliser sur 2024 pour tenir nos objectifs.

C'est un beau challenge pour la société. L'implication de l'ensemble des collaborateurs est donc indispensable. Les Managers devront être moteurs pour sensibiliser leur équipe et les motiver !

Martin GANDON

ALTEREA a, en très peu de temps, réalisé un travail considérable pour définir les objectifs et les indicateurs détaillés de sa mission et mettre en place une organisation solide de monitoring. Ce travail témoigne d'un haut niveau d'exigence, d'un engagement sincère et même d'un certain courage dans une période de petits renoncements ici ou là.

Lionel CORMIER



Le virage de la Société à Mission est aujourd'hui une réalité. Le changement et la structuration d'ALTEREA est maintenant une évidence. Les moyens mis en oeuvre sur la communication interne, la formation et les méthodes de travail dans le cadre des projets permettent de prendre en compte des sujets qui ne l'étaient pas auparavant de façon structurée et organisée. Le socle et le travail accompli sur cette première année permet de donner un cap et une trajectoire pragmatique, réaliste, tout en se gardant la possibilité de la challenger et de viser un impact collectif plus fort.

Kevin GOFF





Dans le domaine de l'amélioration environnementale, le champ des possibilités est vaste. Les équipes d'ALTEREA ont mis au point un véritable outil de travail qui permet d'identifier clairement les cibles à atteindre. À travers ses différents métiers, ALTEREA a la possibilité de faire évoluer de manière significative l'approche environnementale et de convaincre les partenaires et les décideurs. Ce rapport de mission 2023 va pouvoir servir de référentiel, de point 0, à partir duquel les différents engagements vont être valorisés.



Philippe LAIR



La dynamique de la Mission est lancée ! Quel bonheur de voir une entreprise prendre ainsi à bras le corps ses impacts. Etre Société à Mission, ce n'est pas "juste" modifier ses statuts pour y inscrire une raison d'être, pas simplement y mentionner ses engagements de contribution au bien commun.

Tout cela n'est que la première étape.

Le plus important, c'est ce qu'ALTEREA vit actuellement, sa première année de Société à Mission et toutes celles qui vont suivre. C'est un chemin de transformation en profondeur qui irrigue toute l'entreprise, semé de questionnements, de résistances au changement. Tellement passionnant !

C'est en quelque sorte rendre l'entreprise encore plus vivante.

Le monde du bâtiment, un des premiers contributeurs du réchauffement climatique à tant besoin d'être bousculé par ALTEREA !

Bravo !



Emmanuel SAULOU



Le travail réalisé en 18 mois est considérable. En combinant la vision éclairée de son Président et la mise en œuvre méthodique de la Société à Mission, ALTEREA est aujourd'hui capable de communiquer de façon précise et transparente sur sa performance et son ambition, au regard de la mission qu'elle s'est fixée.

Il faut maintenant que cette architecture, encore conceptuelle, devienne un outil concret de management de l'entreprise qui lui permettra d'atteindre les objectifs ambitieux, à moyen et long terme, qu'elle s'est fixés.



Jacques PETRY



Au terme de cette 1<sup>ère</sup> année au sein de ce comité, je suis tout d'abord impressionnée par le niveau d'engagement des équipes ALTEREA dans la fixation des objectifs et le niveau de performance visé, ainsi que par leur écoute vis à vis de nos remarques. Je salue également le grand professionnalisme de tous nos interlocuteurs internes, tant pour la mise en œuvre, quand même assez complexe, de tout le processus de mise en place d'une société à mission, mais également pour leur capacité à suivre de façon très fine de multiples indicateurs.



Véronique PAPPE



Je suis impressionné par l'ambition initiale ayant conduit à formuler des objectifs que la société n'avait encore jamais atteints, par la rigueur des méthodes et processus de suivi des réalisations constatées et, plus largement, par la détermination des équipes pour atteindre les objectifs fixés dans la charte de mission. À l'issue de cette première année la démarche m'apparaît indiscutable, ce qui constitue un gage de sérieux pour les exercices à venir.



Olivier ORTEGA



La formalisation des indicateurs et la présentation des résultats pour 2023 rendent plus concret le passage d'ALTEREA en Société à Mission. Le travail réalisé par les équipes pour accompagner nos clients dans le sens des objectifs opérationnels et des engagements d'Alterea ; pour monitorer les indicateurs de performance ; puis pour formaliser tout cela dans ce bilan, est manifeste. Ce premier bilan donne à voir le travail réalisé au quotidien par les collaborateurs et aussi les actions à mener en 2024 pour continuer d'améliorer les résultats et l'adéquation des objectifs avec les moyens opérationnels.



Clarisse TAUPIN





Les membres du comité réunis, sans la présence du management d'ALTEREA, ont émis l'avis suivant le 22 mars 2024 :

- Les membres du comité saluent la qualité de la démarche de transformation en Société à Mission (SAM), soutenue par une vraie volonté de transparence, de sincérité, et une réflexion approfondie.
- Ils apprécient la richesse des échanges entre le comité et le management, ainsi que la qualité de l'écoute réciproque.
- Ils stipulent que la démarche SAM d'ALTEREA est pionnière dans son secteur, au cœur de la transformation écologique du pays.
- Les membres du comité constatent que l'entreprise mobilise des moyens importants et recommandent de mettre en œuvre un suivi rigoureux des coûts liés à la démarche.

- Cette première étape a permis au comité de mission de mettre en évidence des marges de progrès sur plusieurs axes. Une mobilisation des équipes est souhaitée sur ceux-ci.
- Les membres du comité encouragent ALTEREA à passer, à moyen terme, des indicateurs de performance à des indicateurs d'impact.

Le comité soutient la volonté de la direction et des équipes de passer le groupe ALTYN en SAM à l'occasion du prochain audit de l'OTI (2 ans). Le comité a accepté de devenir progressivement le comité SAM du groupe. Il restera vigilant à ce que ce passage se fasse dans les meilleures conditions sans perturber le travail déjà réalisé pour le passage d'ALTEREA en SAM.



### Avis général du comité de mission

## Interview croisée

entre le Président d'ALTYN et le Président du comité de mission :

**Alban, les sujets concernant les enjeux environnementaux, notamment climatiques, sont depuis son origine au cœur du modèle d'entreprise d'ALTEREA, pourquoi vouloir aller vers la qualité de Société à Mission ?**

En effet, dès sa création, ALTEREA a eu pour vocation de contribuer à réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment. Le groupe ALTYN s'est ensuite construit autour de cette vocation avec aujourd'hui 6 filiales qui contribuent, à leur échelle et sur leur périmètre, à la transition énergétique, environnementale et numérique des bâtiments et des territoires.

Lorsque la faculté d'opter pour le régime de « Société à Mission » a été rendue possible, c'est tout naturellement que nous avons entamé notre réflexion pour amener ALTEREA à entreprendre cette démarche. La genèse, ce sont nos équipes qui, les premières, ont poussé ce sujet en interne. Et pendant plus d'une année, toutes les fonctions de l'entreprise (commerce, production, fonctions support...) se sont pleinement mobilisées avec l'accompagnement de la Direction des Métiers et de la Direction RSE pour définir notre raison d'être, nos engagements et nos objectifs opérationnels.

Comme nous avons l'habitude de le pratiquer sur beaucoup de sujets, ALTEREA ouvre la voie et nous réfléchissons déjà au déploiement à l'échelle d'ALTYN. Donc sans surprise, c'est l'ensemble des entreprises du groupe que nous avons comme ambition d'embarquer dans ce dispositif à moyen terme.

**Jacques, pourquoi avoir accepté ce rôle de Président du comité de mission d'ALTEREA ?**

Après une longue carrière d'industriel des métiers de l'environnement, je reste très mobilisé sur les enjeux liés à la protection de la planète et suis heureux d'accompagner la transformation d'ALTEREA en Société à Mission, avec une mission qui est au cœur de la transition écologique actuelle.

L'entreprise ALTEREA m'a séduit, en particulier parce qu'elle est composée de jeunes talents qui vivent avec enthousiasme, passion et fierté la mission de l'entreprise.

Avec le comité de mission qui regroupe des expertises et des sensibilités très complémentaires, nous allons aider ALTEREA à accroître son impact et à améliorer ses pratiques.



**Alban LAPIERRE**  
Président du groupe ALTYN



**Jacques PETRY**  
Président du comité de mission

**Alban, que vous a apporté ce passage en Société à Mission et quelles sont vos attentes ?**

Au travers de cette démarche, nous souhaitons challenger nos pratiques, nous donner des objectifs ambitieux et travailler notre trajectoire d'amélioration avec nos équipes. Cela nous amène à pousser plus loin nos convictions auprès de nos clients, en leur apportant de vraies solutions à leurs problématiques, et en mettant en avant les objectifs les plus ambitieux en termes de performance énergétique.

Nous constatons déjà que c'est un projet très fédérateur pour l'ensemble de nos collaborateurs en interne qui attendent de leur entreprise des engagements concrets.

La constitution de notre comité de mission est également une étape importante de ce passage en Société à Mission. Accueillir des parties prenantes extérieures dans notre gouvernance est un réel changement dans notre façon de fonctionner. Nous attendons du comité de nous challenger sur nos décisions et de nous apporter leur regard externe sur chacune de nos décisions. Les trois comités de mission qui se sont tenus sont très prometteurs en ce sens : nous avons la chance d'avoir des membres impliqués et mobilisés pour nous accompagner dans la réussite de la mise en application de notre raison d'être.

**Jacques, quelles sont vos attentes et vos points de vigilance ?**

Avec Alban et ses équipes, le comité veillera à ce que la mission d'ALTEREA soit mise en œuvre grâce à des engagements ambitieux mais atteignables. Ces engagements, une fois atteints, seront progressivement revus à la hausse dans une démarche transparente et sincère.

Nous serons attentifs à ce que le rythme de ces progrès soit très rapide mais réaliste, pour consolider la place d'ALTEREA au premier rang de son secteur d'activité.

## ■ Glossaire

<b>AMO</b>	Assistance à Maitrise d’Ouvrage
<b>BIM (GEM)</b>	Modélisation des informations du Bâtiment ( <i>Gestion Exploitation Maintenance</i> )
<b>CA</b>	Chiffre d’Affaires
<b>CEE</b>	Certificats d’Économies d’Énergie
<b>CODIR</b>	Comité de Direction
<b>COFIL</b>	Comité de Pilotage
<b>CPE</b>	Contrat de Performance Énergétique
<b>CSE</b>	Comité Social et Économique
<b>DAF</b>	Direction Administrative et Financière
<b>DFMA</b>	Design For Manufacturing and Assembly ( <i>Conception pour la production et l’assemblage</i> )
<b>DPE</b>	Diagnostic de Performance Énergétique
<b>DRH</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>DSIN</b>	Direction des Systèmes d’Information et du Numérique
<b>DTU</b>	Documents Techniques Unifiés
<b>Énergisme</b>	Solution technologique pour analyser les consommations d’énergie
<b>ENR&amp;R</b>	Énergie Renouvelables et de Récupération
<b>ERP</b>	Établissement Recevant du Public
<b>ETP</b>	Équivalent Temps Plein
<b>GPE-R</b>	Garantie de Performance Énergétique Réelle
<b>MGP</b>	Marché Global de Performance
<b>MOA</b>	Maîtrise d’Ouvrage
<b>MOE</b>	Maîtrise d’Œuvre
<b>NC</b>	Non connu
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OO</b>	Objectif Opérationnel
<b>OTI</b>	Organisme Tiers Indépendant
<b>PEMD</b>	Diagnostic des déchets issus de la démolition et de la rénovation
<b>QVT</b>	Qualité de Vie au Travail
<b>ROI</b>	Retour sur Investissement
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale des Entreprises
<b>SmartDiag</b>	Solution technologique de collecte de l’information pour audits TCE et énergétiques
<b>SNBC</b>	Stratégie Nationale Bas Carbone
<b>TCE</b>	Tout Corps d’État
<b>tCO<sub>2</sub>eq/ETP</b>	Tonnes d’équivalent dioxyde de carbone émises par l’activité de l’entreprise, ramenées à un équivalent temps plein
<b>WizzCAD</b>	Plateforme collaborative pour la transformation digitale du bâtiment

**ALTEREA**   
INGÉNIERIE

UNE FILIALE DU  
GROUPE ALTYN

26 Boulevard Vincent Gâche  
44200 NANTES

02 40 74 24 81  
[contact@altyn-groupe.com](mailto:contact@altyn-groupe.com)



Crédits Photos : Adobe Stock.

« Notre raison d'être est de contribuer à la transition énergétique, environnementale et numérique des bâtiments, des villes et des territoires. »

ENGAGEMENT #1

Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050

ENGAGEMENT #2

Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique

ENGAGEMENT #3

Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients

ENGAGEMENT #4

Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE ambitieuse

# RAPPORT DE MISSION

ALTEREA  
INGÉNIERIE

2022  
2023

## LES ÉTAPES PASSÉES ET À VENIR

- **Transformation** de notre modèle grâce à un cadre qui structure, pérennise et crédibilise la mission et les objectifs d'ALTEREA.
- **Déploiement et diffusion opérationnelle** de notre Plan Climat en interne et auprès de nos clients.
- **Extension du modèle et de la mission** sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ALTYN.

## NOS GRANDES RÉUSSITES

- Élaboration d'un **Plan Climat** et adhésion des équipes à la mission.
- Composition d'un **comité de mission** d'experts complémentaires et ambitieux.
- Structuration d'un **plan de formation** dédié au Plan Climat.
- Déclenchement d'un pilotage de la **performance extra-financière**.
- Évaluation des émissions de carbone évitées par nos activités avec le standard **Climate Dividends**.
- Étude de la mise en œuvre d'**énergies renouvelables** ou de récupération dans 65 % de nos projets.
- **Réhabilitation** et réception de 7 700 équivalents logements en 2023.
- Accélération de l'offre de **Garantie de Performance Énergétique Réelle**.
- **Satisfaction de 87 % des collaborateurs**.

## NOS AXES D'AMÉLIORATION

- Renforcer l'**acculturation à la mission** des équipes et des nouveaux entrants.
- Aboutir à un pilotage de la **performance extra-financière**.
- Mutualiser les indicateurs de la Société à Mission avec ceux de la **CSRD**.
- Intégrer systématiquement des matériaux **bas-carbone** et issus de l'économie circulaire.
- Promouvoir des actions d'économie **d'eau** au même niveau que celles liées à l'énergie et au carbone.
- Utiliser tous les leviers techniques et organisationnels pour massifier la rénovation, tels que **la construction hors site, le lean management et la digitalisation ainsi que le tiers-financement**.
- Poursuivre **la décarbonation** de l'activité.

# Tableau des impacts

OBJECTIFS RÉSULTATS

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	2020	2021	2022	2023	AVIS SUR 2022 2023
1 DÉPLOYER DES PROJETS COMPATIBLES AVEC LA NEUTRALITÉ CARBONE À 2050	Objectif Opérationnel 001 Prioriser la sobriété et l'efficacité énergétique	% de CA avec des étiquettes Énergie-Climat A ou B	31	35	46	47 54	😊
	Objectif Opérationnel 002 Privilégier le choix d'une énergie décarbonée	% de CA proposant des ENR	41	57	67	65 65	😊
	Objectif Opérationnel 003 Réduire l'impact carbone de l'acte de construire et rénover	% de CA avec prescriptions de matériaux biosourcés ou issus du réemploi	30	29	26	38 42	😊
2 PRODUIRE DES PROJETS RÉPONDANT AUX ENJEUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Objectif Opérationnel 004 Participer à la résilience des territoires et des populations	Surface totale réhabilitée (m <sup>2</sup> )	NC	NC	350 000	500 000	😊
	Objectif Opérationnel 005 Optimiser la gestion de l'eau dans nos prescriptions	% de CA avec préconisations d'économies d'eau	6	3	18	19 16	😞
3 METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS INNOVANTES PERMETTANT LE PASSAGE À L'ACTION DE NOS CLIENTS	Objectif Opérationnel 006 Renouveler le modèle organisationnel de l'écosystème du bâtiment et des territoires	Nombre de projets MOE analysant la faisabilité de la mise en œuvre d'une garantie réelle de performance	2	4	8	12 16	😊
	Objectif Opérationnel 007 Participer à la transition digitale du monde du bâtiment et de l'énergie	Nombre de projets MOE et AMO utilisant des outils digitaux	32	65	73	82 89	😊
4 ÊTRE EXEMPLAIRE AU SEIN DE NOTRE ENTREPRISE AU TRAVERS UNE DÉMARCHÉ RSE AMBITIEUSE	Objectif Opérationnel 008 Conduire nos projets de manière exemplaire	% Satisfaction client	NC	NC	NC	80 89	😊
	Objectif Opérationnel 009 Être responsable au quotidien	Bilan carbone (tCO <sub>2</sub> équivalent/ETP)	4,0	3,2	3,3	3,1 3,5	😐
	Objectif Opérationnel 0010 Bien vivre ensemble	% Satisfaction collaborateur	79,2	77,6	85,0	85,0 86,3	😊



**Bureau Le Mans**  
110 rue de Beaugé  
72000 Le Mans

T : +33(0) 2 43 76 94 30

[lemans@bakertilly.fr](mailto:lemans@bakertilly.fr)  
[www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr)

**SOCIÉTÉ ALTEREA**

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

**SIÈGE SOCIAL : 26 BOULEVARD VINCENT GACHE, 44200 NANTES**

**RCS NANTES 479 558 017**

---

**AVIS MOTIVÉ DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI),  
SUR LA VERIFICATION DE L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET  
ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION**

**PÉRIODE DU 02/09/2022 AU 31/12/2023**

20231231 ENR 22 V7 AVIS OTI SOCIETE A MISSION ALTEREA V1.pdf

Aux associés,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de tierce partie accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-1883<sup>1</sup>, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux<sup>2</sup> que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 02/09/2022 au 31/12/2023, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

## CONCLUSION

---

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés,

**Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :**

- Le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- Le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- Le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- Les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- La possibilité de vérifier l'exécution des objectifs.

**Nous avons constaté, concernant l'objectif social et environnemental n°1 « Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050 », l'objectif social et environnemental n°3 « Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients » et l'objectif social et environnemental n°4 « Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) ambitieuse » :**

- Le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats en application du 2° de l'article L. 210-10 ;
- Le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification en application du 2° de l'article L. 210-10.

---

<sup>1</sup> Dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Les règles générales d'utilisation de la marque COFRAC sont définies dans le document GEN REF 11 disponible sur le site [www.Cofrac.fr](http://www.Cofrac.fr)

<sup>2</sup> La société ALTEREA a pour raison d'être : « Contribuer à la transition énergétique, environnementale et numérique des bâtiments, des villes et des territoires »

Ses objectifs sociaux et environnementaux sont :

- 1. Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050
- 2. Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique
- 3. Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients
- 4. Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) ambitieuse

**Nous avons constaté, concernant l'objectif social et environnemental n°2 « Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique » :**

- Le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats en application du 2° de l'article L. 210-10 ;
- Le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, à l'exception des résultats de l'objectif opérationnel « Optimiser la gestion de l'eau dans nos prescriptions », sans que cela soit entièrement dû à des circonstances extérieures.

**Par conséquent :**

- La société ALTEREA respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- La société ALTEREA respecte les objectifs sociaux et environnementaux n°1, n°3 et n°4 qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Concernant l'objectif social et environnemental n°2, nous n'avons pas été en mesure d'émettre une conclusion.

## COMMENTAIRES

---

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions des articles R. 210-21 et A. 210-2 du *Code de commerce*, nous formulons les commentaires suivants :

- Le Comité de mission salue le travail réalisé par ALTEREA et reconnaît l'ambition des objectifs fixés. Le Comité de mission met en évidence les efforts entrepris, malgré le fait qu'un des objectifs n'a pas été entièrement atteint.
- Le Comité de mission suggère une recherche d'indicateur plus approprié que la « Surface totale réhabilitée (m<sup>2</sup>) » pour mesurer la contribution d'ALTEREA à l'atteinte de l'objectif opérationnel « Participer à la résilience des territoires et des populations » de l'objectif social et environnement n°2 ;
- Le Comité de mission recommande l'intensification des moyens mis en œuvre pour atteindre les ambitions de l'objectif opérationnel « Optimiser la gestion de l'eau dans nos prescriptions » (mesurée par le « % de CA avec préconisations d'économies d'eau ») de l'objectif social et environnemental n°2 ;
- Le Comité de mission indique qu'il est nécessaire de stabiliser la méthode et d'élargir le périmètre de clients questionnés pour le calcul de l'indication « % Satisfaction client » relatif à l'objectif opérationnel « Conduire nos projets de manière exemplaire » de l'objectif social et environnemental n°4 ;
- Le Comité de mission demande la recherche d'un indicateur plus approprié que la « tCO<sub>2</sub>équivalent/ETP » pour refléter les efforts contribuant à l'objectif opérationnel « Être responsable au quotidien » de l'objectif social et environnemental n°4.

## **PREPARATION DES INFORMATIONS LIEES A L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**

---

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

## **LIMITES INHERENTES A LA PREPARATION DES INFORMATIONS LIEES A L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**

---

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement ...).

## **RESPONSABILITE DE L'ENTITE**

---

Il appartient à l'entité :

- de nommer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son(s) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmise par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune. Ce rapport doit être joint au rapport de gestion du Président.

## RESPONSABILITE DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

---

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous n'avons pas été impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

## INDEPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITE

---

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du *Code de commerce* et par le *Code de déontologie* de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de management de la qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer notre impartialité, le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Nous n'avons pas collaboré à la préparation des informations mentionnées dans le(s) rapport(s) de mission et nous sommes donc en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée.

## MOYENS ET RESSOURCES

---

Nos travaux ont mobilisé les compétences d'une personne (un responsable de mission audit RSE) et ont été contrôlés par la Responsable Technique signataire. Il se sont déroulés entre le 13/05/2024 et le 12/06/2024, sur une durée totale d'intervention de 12 jours « Homme ».

Nous avons mené 24 entretiens avec la direction, le comité de mission, les parties prenantes internes et externes, et réalisé trois visites sur site.

## NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

---

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du *Code de commerce* déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, à la norme ISO 17029 et à notre programme de vérification comprenant les phases suivantes (cf. annexe 1 du Manuel de Management RSE - Programme de vérification des sociétés à mission) : revue de pré-engagement, lettre de mission, planification, exécution de la vérification (analyse de la cohérence de la mission, analyse du rôle du comité de mission, vérification de l'exécution de la mission), revue par le signataire, restitution et avis motivé.

Lors de la phase d'exécution de la vérification, nous avons mené nos travaux sur le périmètre précisé ci-dessus en prenant en compte le risque d'inexactitude significative afin d'apprécier le respect de chaque objectif statutaire.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.

Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :

- les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
- le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, Déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).

Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :

- les informations collectées ;
- la raison d'être et
- les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le(s) rapport(s) du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le(s) rapport(s) du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens

financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;

- nous avons vérifié la présence dans le(s) rapport(s) du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
- apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
- vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.
- apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus<sup>3</sup>.

Fait au MANS, le 13 juin 2024

L'Organisme Tiers Indépendant  
Baker Tilly STREGO



Delphine LEDUC  
Responsable Technique  
Audit RSE

---

<sup>3</sup> L'assurance modérée est celle qui est communément retenue dans les avis motivés des OTI concernant les missions de vérification des sociétés à mission.

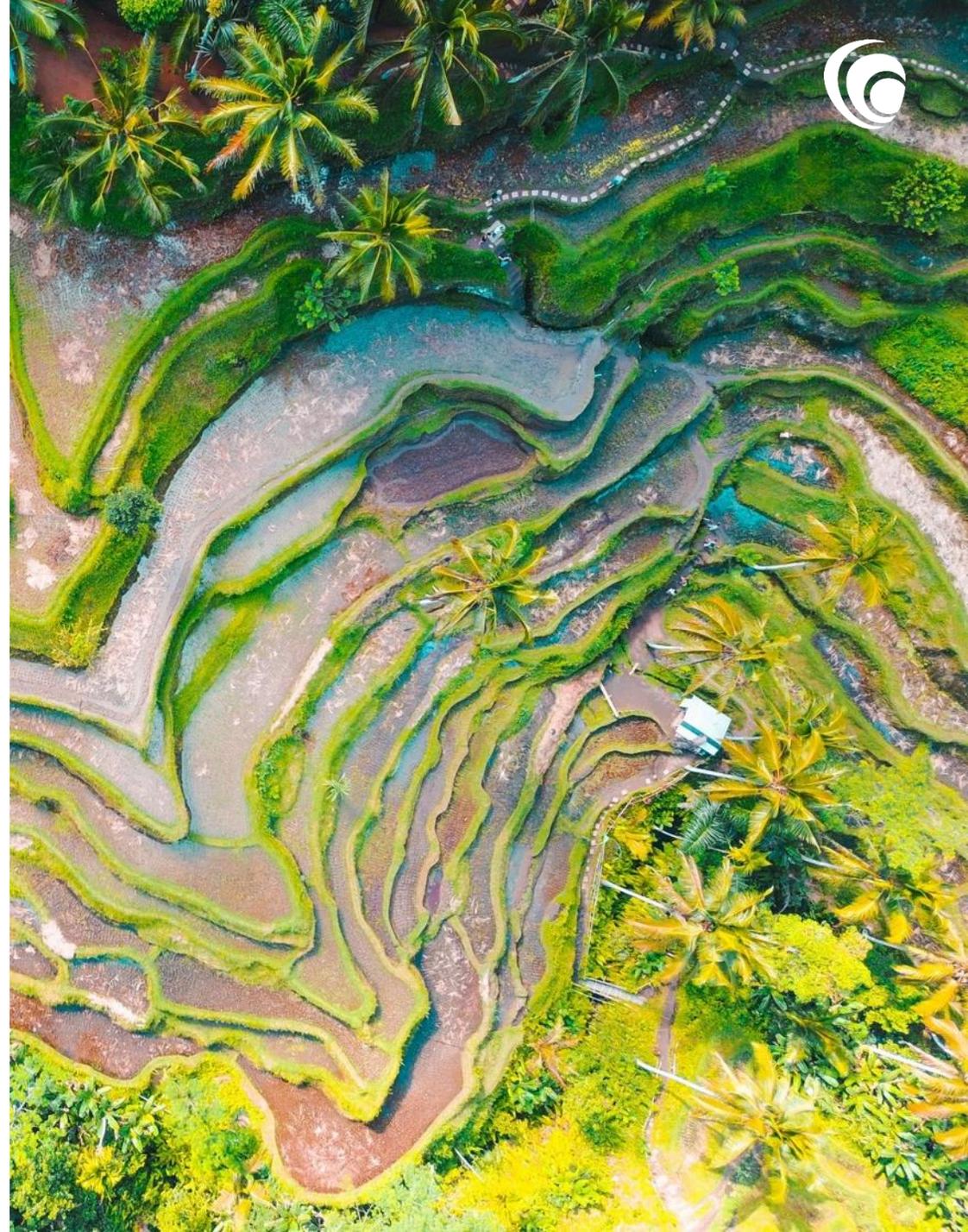
Synthèse de notre mission de vérification  
**Société à mission**



Juin 2024

# Sommaire

1. CONTEXTE
2. SYNTHÈSE DE L'AUDIT
3. COMITÉ DE MISSION
4. MISSION STATUTAIRE
5. PLAN D'ACTION
6. AVIS MOTIVE





# 1. Contexte

## VOTRE RAISON D'ÊTRE

Contribuer à la transition énergétique, environnementale et numérique des bâtiments, des villes et des territoires



## VOS OBJECTIFS STATUTAIRES

Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050

Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique

Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients

Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) ambitieuse



# 1. Contexte

## DATES CLÉS

02/09/2022



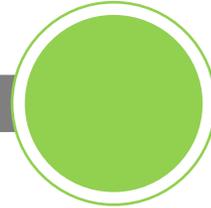
Déclaration de la  
qualité juridique de  
société à mission

Mai 2023



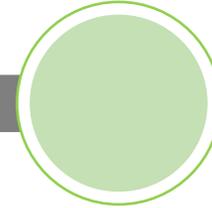
Audit à blanc

20/11/2023



Modification de la  
mission

Mai 2024



Audit



# 1. Contexte

NOTRE OBJECTIF : METTRE EN ŒUVRE UN AUDIT UTILE A LA SOCIÉTÉ À MISSION POUR ...

Répondre aux exigences réglementaires

Apporter un regard externe sur votre mission

Rendre compte aux tiers de l'exécution votre mission

Crédibiliser votre engagement par l'émission d'un avis motivé

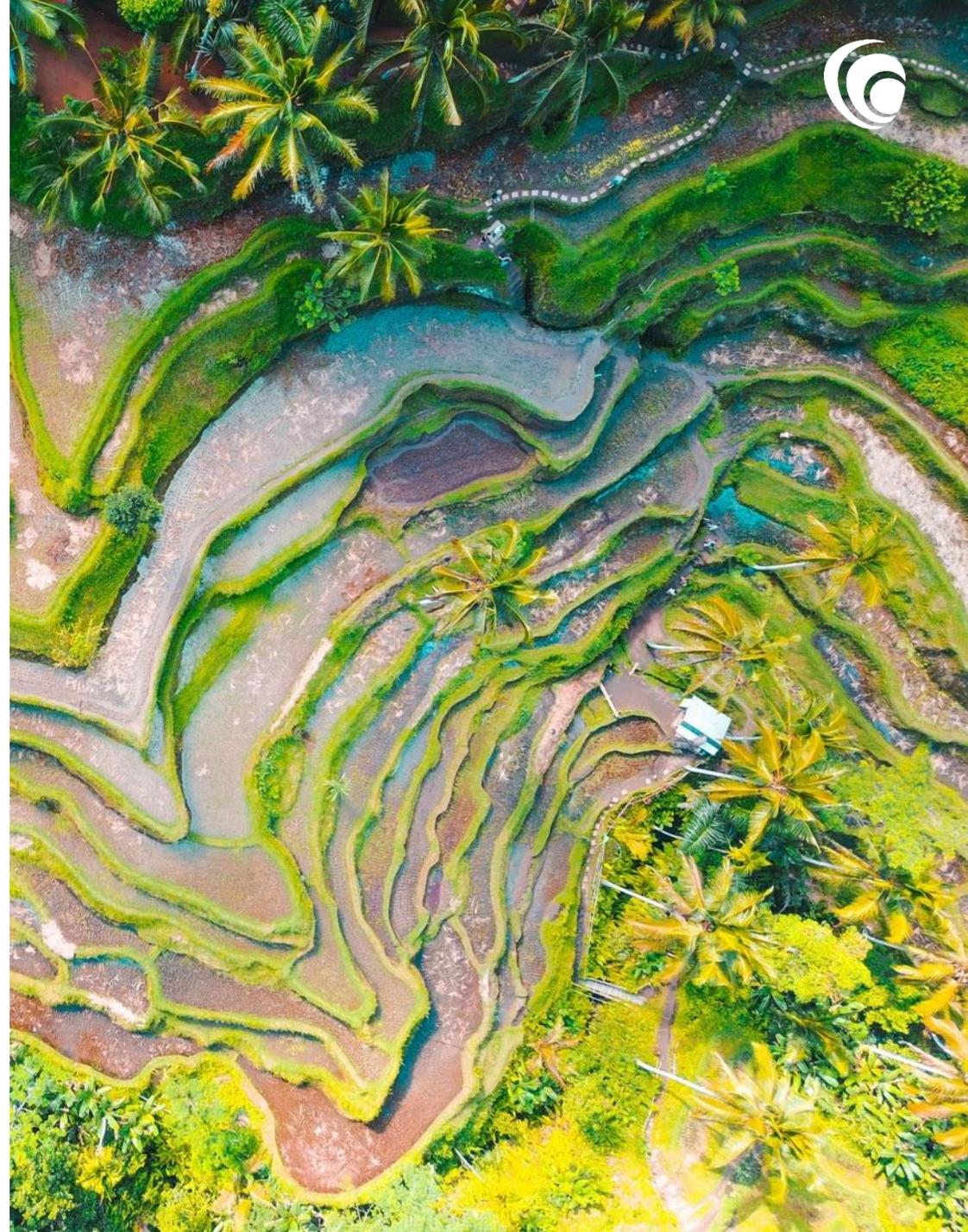
Vous faire progresser par la mise en tension qu'implique l'audit (objectifs à atteindre, échéance, preuves)

Apprécier le niveau d'intégration de la mission dans l'entreprise et son impact sur les parties prenantes

Garantir avec bienveillance l'exigence du modèle de société à mission

# Sommaire

1. CONTEXTE
2. SYNTHÈSE DE L'AUDIT
3. COMITÉ DE MISSION
4. MISSION STATUTAIRE
5. PLAN D'ACTION
6. AVIS MOTIVE





# 2. Synthèse de l'audit

Notre programme de vérification contient les étapes précisées ci-après :

## En amont de la vérification

- ✓ Nous avons réalisé une revue de pré-engagement pour vérifier notre impartialité
- ✓ Nous avons signé une lettre de mission
- ✓ Nous vous avons transmis un plan détaillé des vérifications prévues



## DEMARCHE OPERATIONNELLE D'AUDIT MISE EN ŒUVRE



\* La revue est effectuée par une personne qui n'est pas intervenue au cours de la vérification



# 2. Synthèse de l'audit

## INFORMATIONS GÉNÉRALES



- **Durée totale des travaux de vérification : 12,0 jours**
- **Période d'intervention :  
Audit à blanc en Mai 2023  
Audit en Mai 2024**



- **Compétences mobilisées :**
  - **1 responsable de mission audit RSE**



- **Trois visites sur site à Nantes et Paris : audit à blanc et audit**
- **Rapport de mission analysé : 2022-2023**
- **24 personnes interviewées: audit à blanc et audit**



# 2. Synthèse de l'audit

## ENTRETIENS RÉALISÉS ET INDICATEURS CONTRÔLÉS

### Entretiens menés

#### 24 personnes interviewées, dont 5 externes à l'entreprise :

- ✓ Alban LAPIERRE, Président
- ✓ Jacques PETRY, Prés du Comité de mission (*externe*)
- ✓ Véronique PAPPE, Membre du Comité de mission (*externe*)
- ✓ Emmanuel SAULOU, Membre du Comité de mission (*externe*)
- ✓ Lionel CORMIER, Membre du Comité de mission (investisseur)
- ✓ Martin GANDON, Membre du Comité de mission (interne)
- ✓ Kevin GOFF, Membre du Comité de mission (interne)
- ✓ Lionel MURE (*externe*, client)
- ✓ Florian JAMIN (*externe*, fournisseur)
- ✓ Sophie LAPIERRE, Dir Comm, Marketing & RSE
- ✓ Stéphane DUFRESNE, DGA de DUJARDIN (Groupe)
- ✓ Florence CINOTTI, Directrice des métiers
- ✓ Frédéric LEBLANC, Responsable métier bas carbone
- ✓ Yann LEQUERRE, Resp RSE (ALTYN)
- ✓ Quentin DARAKDJIAN, Responsable déploiement RSE métiers
- ✓ Arthur GAROFOLI, Coordinateur d'études
- ✓ Pierre-Louis GARCIA-LE FLOCH, Coordinateur d'études
- ✓ Germain POIROT, Responsable métiers
- ✓ William POTIRON, Responsable commercial acteurs publics
- ✓ Davy BILLAudeau, Directeur de projets
- ✓ Didier ZANDRONIS, Chargé d'études
- ✓ Dany BODIN, Coordinateur métiers
- ✓ Kévin GOTTELAND, Coordinateur métiers
- ✓ Nicolas PRUDHOMME, Ingénieur commercial
- ✓ Philippe MARTIN, Directeur de projets



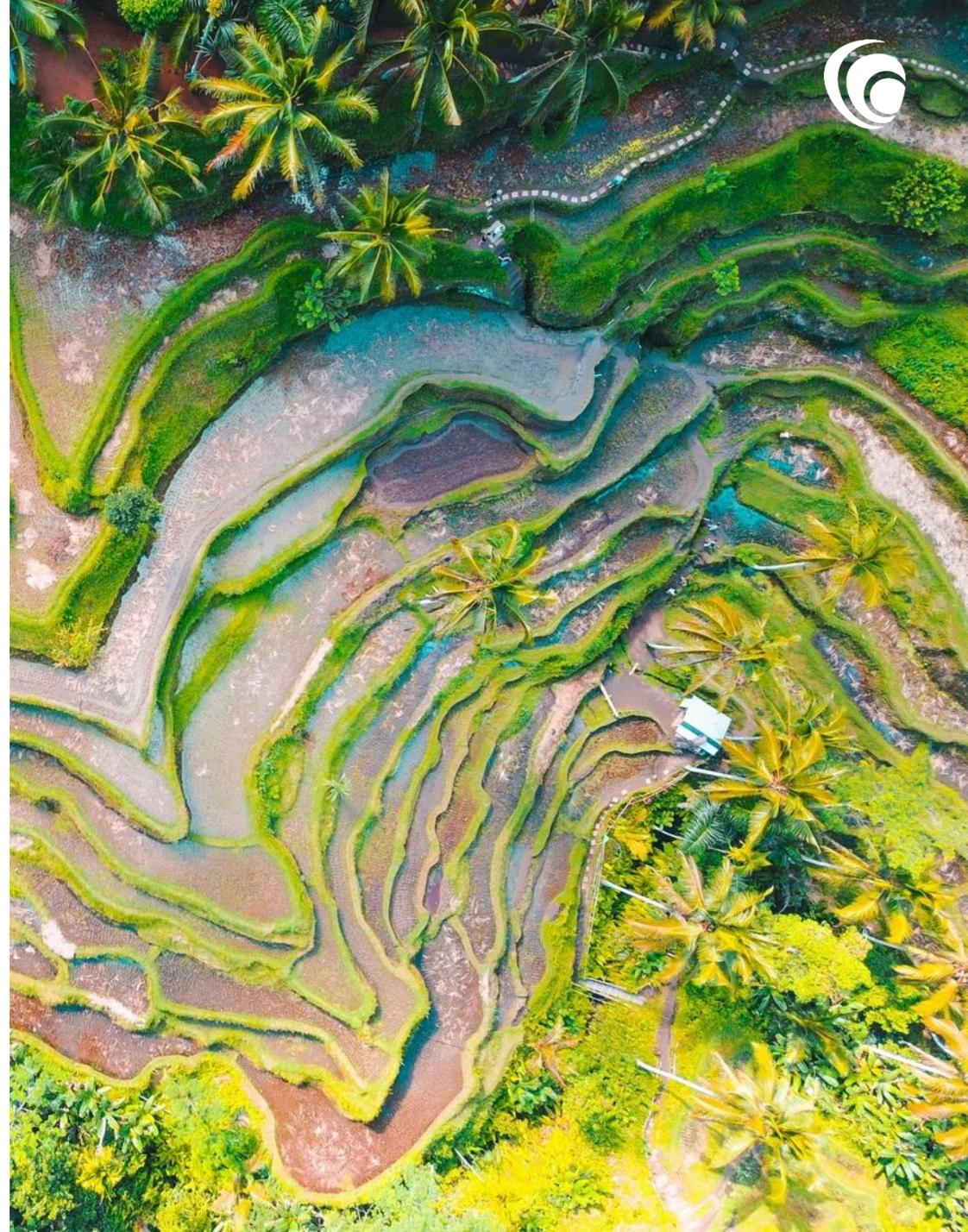
### Indicateurs contrôlés

#### 12 indicateurs contrôlés :

- ✓ % de CA avec des étiquettes Energie-Climat A ou B
- ✓ % de CA proposant des EnR
- ✓ % de CA avec prescription de matériaux biosourcés ou issus du réemploi
- ✓ Surface totale réhabilitée (m<sup>2</sup>)
- ✓ % de CA avec préconisations d'économies d'eau
- ✓ Nombre de projets MOE analysant la faisabilité de la mise en œuvre d'une garantie réelle de performance
- ✓ Nombre de projets MOE et AMO utilisant des outils digitaux
- ✓ % Satisfaction client
- ✓ Bilan carbone (tCO<sub>2</sub> équivalent/ETP)
- ✓ % Satisfaction collaborateur

# Sommaire

1. CONTEXTE
2. SYNTHÈSE DE L'AUDIT
3. COMITÉ DE MISSION
4. MISSION STATUTAIRE
5. PLAN D'ACTION
6. AVIS MOTIVE





# 3. Comité de mission

## RAPPEL DU RÔLE DU COMITÉ DE MISSION

Une double évaluation pour garantir la crédibilité du modèle de société à mission

En externe,  
par l'OTI

En interne,  
par le  
comité  
de  
mission

### Deux fonctions

- suivi de l'exécution de la mission
- idéalement, un rôle de **questionnement stratégique**

### ➡ Garder l'équilibre entre ces deux dimensions complémentaires

- un ancrage **concret** de la mission au quotidien et
- son **ambition stratégique**

### Le comité de mission doit

- superviser la rédaction du **rapport de mission**
- **prendre position** sur l'exécution de la mission : évaluation des moyens mis en œuvre, intégration au modèle d'affaires, implication des parties prenantes
- émettre **avis** sur le respect des objectifs statutaires



# 3. Comité de mission

## COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION

**Comité de mission :**  
9 membres dont 6  
externes

**Président du comité de mission :**  
Jacques PETRY,  
*Président du fonds de dotation « Témoins Polaires », plus de 30 années à des postes de présidence dans les métiers de l'eau et de l'environnement*



### Compétences

Spécificités de l'entité	✓
Sectorielle	✓
Enjeux sociaux	✓
Enjeux environnementaux	✓
Innovation	✓
Société à mission	✓
Intérêts des parties prenantes	✓
Indépendance	✓
Présence d'au moins un salarié	✓

La composition du comité de mission d'ALTEREA répond aux besoins en matière de compétences spécifiques. Il faut noter que la composition du comité est restée stable depuis l'année dernière.



# 3. Comité de mission

## COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION (CM)

CONCLUSION

- Le CM d'ALTEREA réunit des membres dotés de compétences pertinentes pour les défis de la rénovation des bâtiments. Sa composition répond aux exigences réglementaires en matière d'indépendance et de représentation des salariés. Les conditions sont réunies pour que le CM joue pleinement son rôle de suivi de l'exécution de la mission.

POINTS D'APPUI

- **Compétences** : Le CM possède des *compétences variées et pertinentes* pour les défis de la rénovation des bâtiments. Cela inclut la *performance environnementale* (V PAPE, Directrice d'EKOPOLIS), la *qualité architecturale* (P LAIR, Architecte) ou encore la *conduite opérationnelle de projets* (salariés membres du CM).
- **Présence de parties prenantes externes** : Le CM compte *6 membres externes sur 9*, ce qui est positif. Les *membres internes* n'ont pas de fonctions exécutives au sein de l'entreprise.
- **Indépendance** : Les membres de la direction d'ALTEREA, y compris le *Président (A LAPIERRE)*, ne font pas partie du CM, mais peuvent y participer en tant qu'*invités*. Cela vaut également pour le *manager de la mission (F CINOTTI)*. Ce choix favorise l'*indépendance* nécessaire pour le rôle de suivi et de questionnement du CM. Le *Président du CM (J PETRY)*, possède une *solide expérience* dans la présidence d'instances de gouvernance de grandes entreprises, garantissant une *direction efficace*. En outre, la présence d'une salariée élue CSE (C TAUPIN) assure une représentation des intérêts des salariés.

POINTS D'ATTENTION

- **Compétences** : Une *compétence supplémentaire* sur les *bâtiments intelligents* serait un atout, notamment pour contribuer à l'objectif statutaire #3. Cela pourrait également être l'occasion, selon les opportunités, de *féminiser le comité*.



# 3. Comité de mission

## RÔLE DU COMITÉ DE MISSION

CONCLUSION

- ALTEREA a mis en place un dispositif bien défini pour permettre aux membres du CM de s'approprier les enjeux de la mission et de jouer leur rôle de questionnement. Les règles claires, les réunions régulières et la participation active garantissent un suivi efficace. L'intégration des commentaires des membres dans le rapport de mission témoigne d'une bonne compréhension du rôle du CM.

POINTS D'APPUI

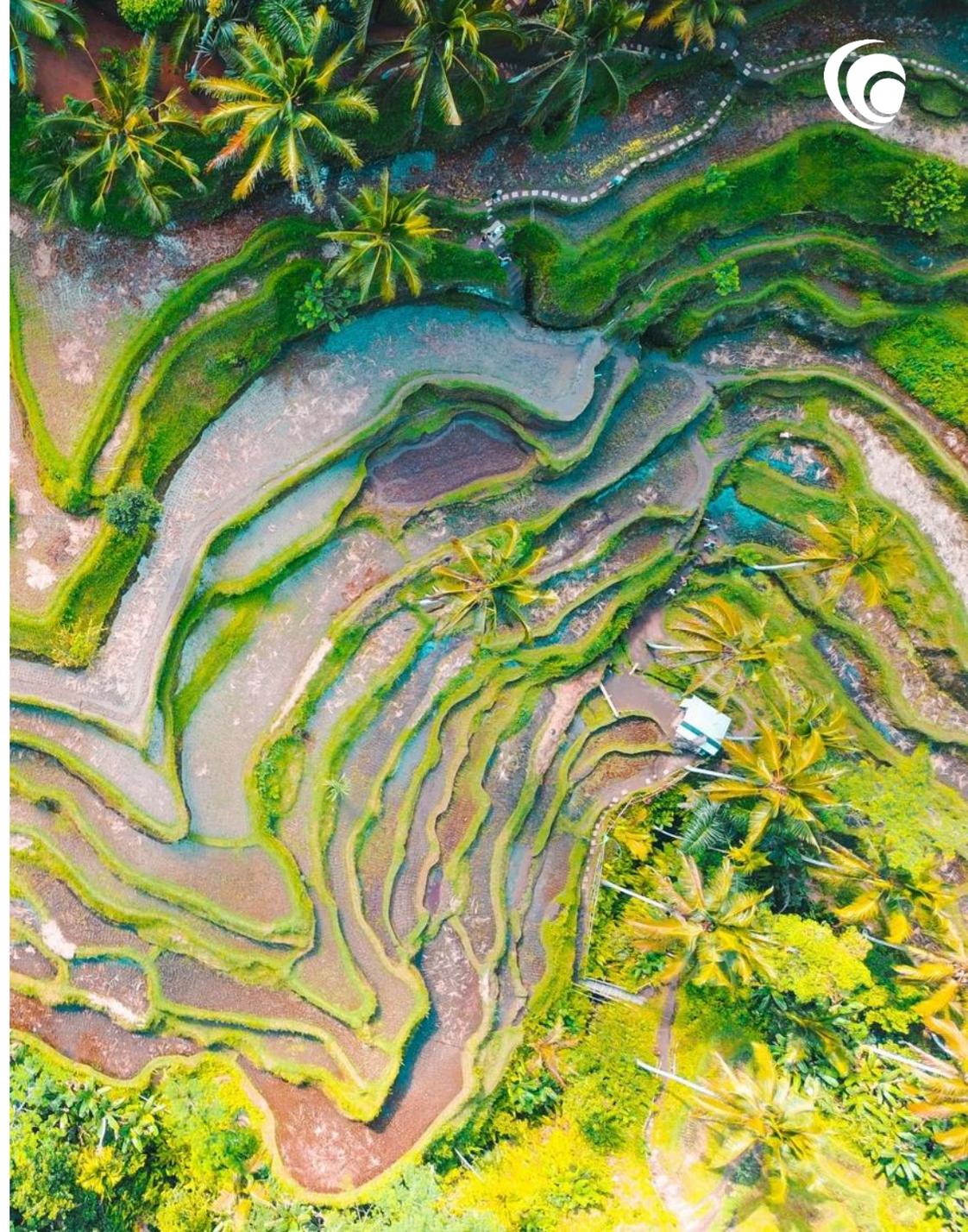
- **Règles de fonctionnement** : Les *statuts* détaillent les *règles de fonctionnement* du CM, ce qui est un atout. Ces règles ont été *présentées aux membres* lors de leurs premières réunions. A noter que ALTEREA *rémunère* les membres du CM par le biais d'une indemnité, systématiquement *reversée à une association*.
- **Fréquence de réunion** : Le CM s'est réuni à *trois reprises en un peu plus d'un an*, ce qui est *conforme aux bonnes pratiques*. Les réunions du CM se déroulent *sur une journée*, offrant ainsi des *conditions propices* pour permettre aux membres de prendre connaissance de l'actualité et d'échanger de *manière approfondie* sur les sujets. De plus, des *échanges informels réguliers* sur des sujets spécifiques ont lieu entre *le Président et le manager de la mission*.
- **Participation** : Chaque membre du CM a *assisté à toutes les réunions*, sauf rares exceptions. Les échanges sont consignés dans des *procès-verbaux* que nous avons pu consulter, témoignant de *l'engagement actif de tous les membres*.
- **Appropriation des enjeux de l'entreprise** : Les membres du CM ont bénéficié d'une *présentation de l'entreprise* afin de se familiariser avec les sujets parfois techniques de l'activité d'ALTEREA. Chaque séance est introduite par un *point d'actualité* sur les événements clés de l'entreprise, avec les *éclairages du Président A LAPIERRE* en tant qu'invité. De plus, des ressources tels que des *communiqués de presse* ou le *journal interne* sont diffusés aux membres pour maintenir leur niveau de sensibilisation.
- **Contribution au rapport de mission** : Le rapport de mission intègre les *commentaires des membres du CM*, tant sur leur impression globale que sur chaque objectif. Certains commentaires soulignent des *points d'attention*, démontrant que le CM n'est *pas complaisant*. Les *procès-verbaux permettent de retracer ces échanges*, notamment lors de la revue des objectifs.

ATTENTION

- **Fréquence de réunion** : Il faudra veiller à *maintenir la dynamique constructive* entre le Président du CM et le manager de mission suite au *passage de relais* entre F CINOTTI et Q DARAKDJIAN.

# Sommaire

1. CONTEXTE
2. SYNTHÈSE DE L'AUDIT
3. COMITÉ DE MISSION
4. MISSION STATUTAIRE
5. PLAN D'ACTION
6. AVIS MOTIVE





# 4. Mission statutaire

## PERTINENCE ET COHÉRENCE DE LA MISSION

CONCLUSION

- La mission d'ALTEREA est pertinente et cohérente avec son activité. Elle se distingue par son ambition claire, portée sur la contribution de l'entreprise aux enjeux de la transition énergétique et environnementale. Les formulations des objectifs statutaires #1 et #3 nécessiteront une attention plus importante dans le déploiement de la mission.

POINTS D'APPUI

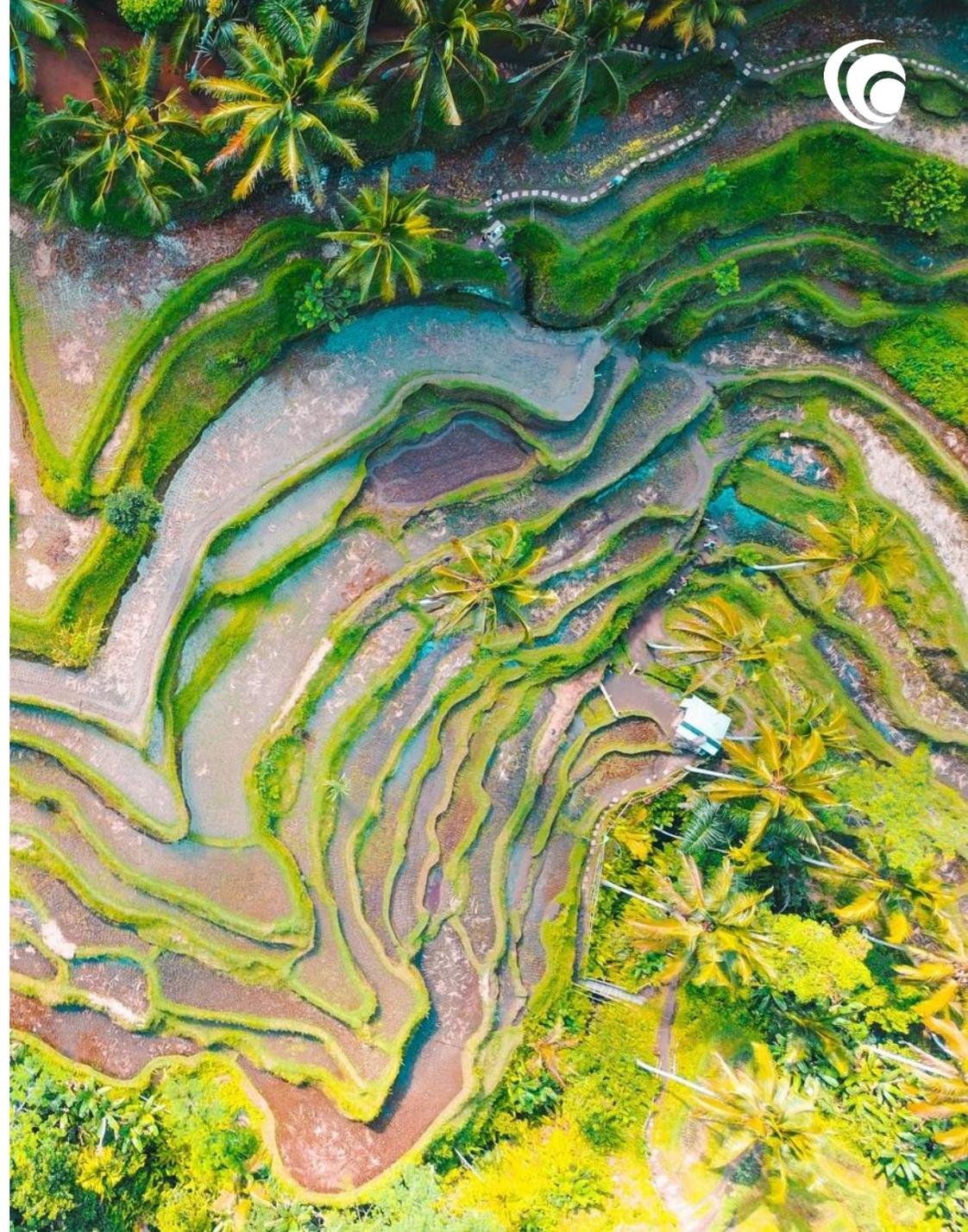
- **Singularité de la mission** : La mission d'ALTEREA se distingue par son *engagement clair* envers des objectifs en lien direct avec son rôle dans la transition énergétique, en mettant particulièrement en avant les *Accords de Paris* (neutralité carbone à l'horizon 2050). En intégrant les aspects énergétiques, environnementaux et numériques des bâtiments, des villes et des territoires, elle porte une *approche holistique* pour relever ces défis complexes.
- **Mobilisation des parties prenantes** : Les principes véhiculés par la mission d'ALTEREA sont largement *intégrés dans la culture de l'entreprise* et bien connus des salariés. De plus, la *formulation de la mission est accessible* malgré la technicité des métiers et des projets d'ALTEREA. A noter, qu'elle a fait l'objet d'une *consultation en interne puis d'une communication*.
- **Alignement avec le business model**: La mission *s'accorde* parfaitement avec le cœur de métier d'ALTEREA qui est de fournir des *solutions d'ingénierie pour la performance énergétique et environnementale* des bâtiments. La *formulation large* de la mission offre suffisamment de *flexibilité* pour ALTEREA de développer de nouveaux business sans déroger à ses valeurs.
- **Contribution sociétale** : La mission d'ALTEREA se focalise bien sur ses *principaux leviers de contribution aux enjeux de société* en mettant l'accent sur la transition énergétique et environnementale.
- **Ambition d'innovation** : La mission d'ALTEREA offre une *vision engagée et tournée vers l'avenir*, plaçant le bâtiment au cœur de la solution au *défi climatique*. L'*objectif statutaire #3* porte une dimension encore plus *volontariste*, ouvrant la porte au développement de technologies et de business models innovants susceptibles de questionner les pratiques établies.

POINTS D'ATTENTION

- **Mobilisation des parties prenantes** : Pour progresser, ALTEREA *pourrait capitaliser sur sa mission* pour renforcer sa position de leader en développement durable à l'externe.
- Les objectifs "*Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050*" et "*Mettre en œuvre des solutions innovantes pour aider nos clients à agir*" comportent un *risque plus élevé* en raison de leur *formulation plus ambitieuse*. Ils nécessiteront des actions et des résultats à la hauteur de ces ambitions.

# Sommaire

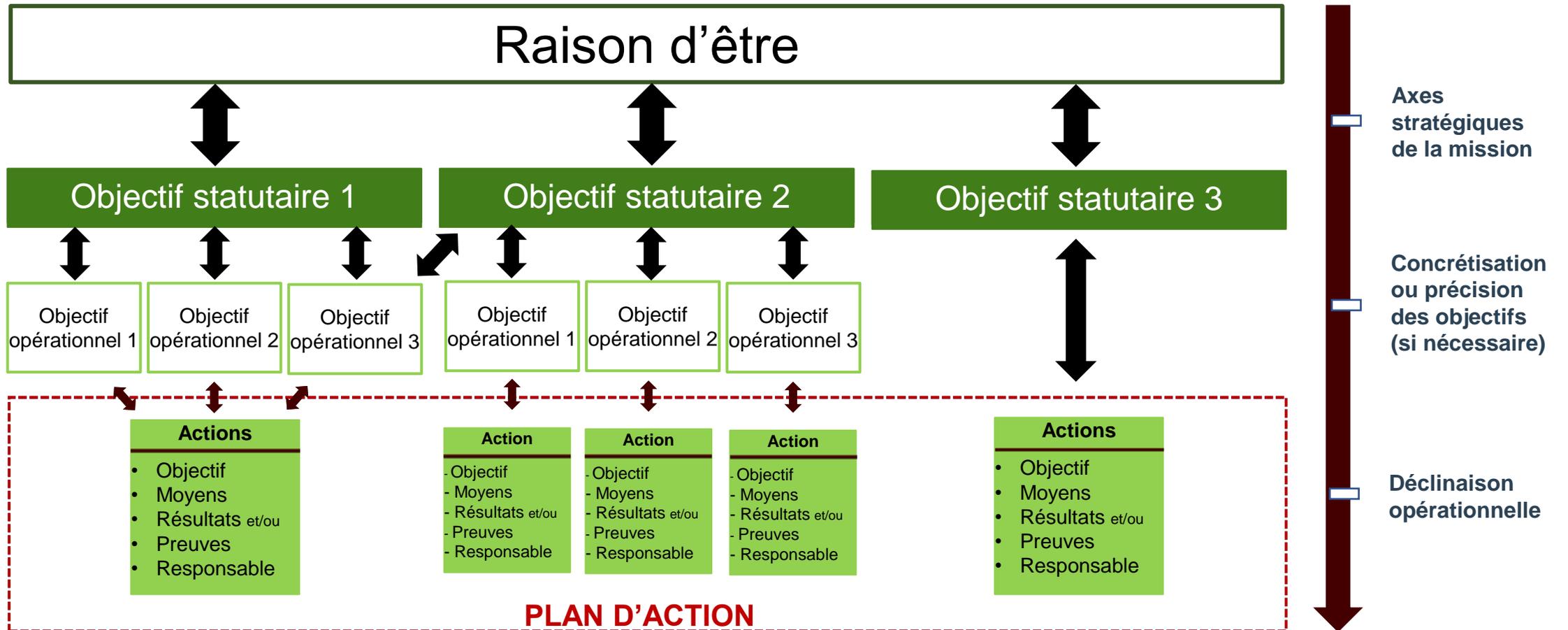
1. CONTEXTE
2. SYNTHÈSE DE L'AUDIT
3. COMITÉ DE MISSION
4. MISSION STATUTAIRE
5. PLAN D'ACTION
6. AVIS MOTIVE





# 5. Plan d'action

## LA FEUILLE DE ROUTE D'UNE SOCIÉTÉ À MISSION



*Les actions peuvent être des actions, des activités, des projets, des engagements ou des renoncements*



# 5. Plan d'action

## MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

CONC  
LUSIO  
N

- **ALTEREA met en place des moyens significatifs pour réaliser sa mission. Les collaborateurs comprennent et contribuent à la mission. Des tensions mineures, comme les demandes additionnelles d'informations extra-financières aux Chefs de projet, reflètent le caractère transformationnel de la mission. Des efforts supplémentaires pourraient venir renforcer la communication externe.**

POINTS D'APPUI

- **Pilotage opérationnel** : Les 10 indicateurs retenus sont *pertinents* et reflètent bien la *contribution de l'entreprise à l'atteinte de ses engagements*. Ils couvrent efficacement les *dimensions définies dans les objectifs statutaires*. Des *trajectoires* sont élaborées à *court, moyen et long-terme*, s'appuyant sur les *feuilles de route nationales* en matière de transition énergétique et environnementale.
- **Ressources** : Tous les objectifs opérationnels sont *liés à l'activité de l'entreprise et à sa performance*, permettant à chaque collaborateur de contribuer au quotidien. Les objectifs sont ambitieux, et des *ressources sont déployées pour les atteindre*, incluant le plan de formation, les outils de reporting des chefs de projet, et le développement de nouvelles offres avec la Direction métier.
- **Management** : Un *manager de mission anime le dispositif*. En complément, des *Comités de pilotage* composés de collaborateurs (COPIL RSE Métiers, COPIL RSE internes) ont été mis en place pour traiter les objectifs opérationnels. Ils se réunissent au moins 6 fois par an. Des *groupes de travail supplémentaires* se forment pour mener des projets spécifiques (ex. : Achats responsables, Bilan carbone).
- **Appropriation interne** : Les salariés d'ALTEREA comprennent bien la mission de l'entreprise et voient clairement le *lien avec leur travail*. ALTEREA veille à cette appropriation : mise en place de vidéos explicatives, formations spécifiques, présentations itinérantes, intranet dédié.
- **Mobilisation des parties prenantes externes** : Bien que la mission ne soit *pas encore un axe de communication externe fort* pour ALTEREA, le manager de mission participe à des *événements de la Communauté des Entreprises à Mission (CEM)* et organise des *réunions avec d'autres entreprises à mission* pour échanger sur leurs expériences.

POINTS  
D'ATTENTIO  
N

- **Pilotage opérationnel** : En raison du *rôle de préconisateur* et de la *technicité des métiers d'ALTEREA*, il peut être difficile pour une personne non-avertie de *comprendre le lien entre les indicateurs et les objectifs*. Par exemple, comment ALTEREA influence-t-elle le pourcentage du chiffre d'affaires lié aux étiquettes Énergie-Climat A ou B ? En quoi la surface totale réhabilitée aide-t-elle à l'adaptation au changement climatique ? Comment les garanties réelles de performance changent-elles le modèle du secteur ? ALTEREA pourrait *ajouter de courtes explications* pour aider à la lecture de chaque indicateur.
- **Mobilisation des parties prenantes externes** : Pour progresser, ALTEREA *pourrait capitaliser davantage* sur sa mission pour renforcer sa position de *leader en développement durable à l'externe*.



# 5. Plan d'action

Objectif statutaire 1 : Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050						Atteinte
N°	Objectifs opérationnels	Cible	Résultat	Atteinte	Commentaire	
OO1	Prioriser la sobriété et l'efficacité énergétique	47% de CA avec des étiquettes Energie-Climat A ou B (2023)	54%		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> Montre l'engagement à travailler sur des projets de rénovation « Bâtiment basse consommation » alignés sur la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et une volonté de renoncement à travailler sur des projets moins ambitieux. <i>La lecture de l'indicateur peut être difficile pour un public non-averti.</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Aligné avec le cœur de métier et le développement des nouvelles offres. <i>Le client étant le décideur final, cela peut limiter la capacité d'ALTEREA à influencer cet indicateur.</i></p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>	
OO2	Privilégier le choix d'une énergie décarbonée	65% de CA proposant des ENR (2023)	65%		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> Permet de suivre les efforts d'ALTEREA pour encourager les clients à opter pour des solutions d'énergie renouvelable. <i>Le client peut décider de ne pas intégrer les ENR, l'indicateur donnant qu'une vision partielle de l'impact réel d'ALTEREA.</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Systématisation des études d'approvisionnement en ENR dans toutes les missions, accueil d'une coordinatrice métiers ENR et d'une responsable commerciale du développement photovoltaïque.</p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>	
OO4	Réduire l'impact carbone de l'acte de construire et rénover	38% de CA avec prescriptions de matériaux biosourcés ou issus du réemploi (2023)	42%		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> Permet de suivre les efforts d'ALTEREA pour encourager les clients à utiliser des matériaux plus durables. <i>Le client peut décider de ne pas intégrer les ENR, l'indicateur donnant qu'une vision partielle de l'impact réel d'ALTEREA.</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Membre du Hub Bas Carbone de l'IFPEB, développement de diagnostics et d'outils d'analyse.</p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>	



# 5. Plan d'action

Objectif statutaire 2 : Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique					Atteinte
N°	Objectifs opérationnels	Cible	Résultat	Atteinte	Commentaire
OO4	Participer à la résilience des territoires et des populations	Augmentation de la surface totale réhabilitée (m²) (2023)	500 000 m²		<p><b>Pertinence : Partiel</b> La réhabilitation de bâtiments peut inclure des améliorations structurelles, énergétiques et de sécurité, qui sont toutes essentielles dans l'adaptation des territoires au changement climatique. <i>Des réhabilitations superficielles ou peu impactantes pourraient augmenter les statistiques sans significativement contribuer à l'adaptation au changement climatique.</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Création de missions pilotes (îlot de chaleur, audit adaptation, diagnostic biodiversité) et premières sensibilisations de clients capturant la variété des facteurs en lien aux enjeux de l'adaptation au changement climatique.</p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b> En hausse par rapport à 2022 (350 000 m²).</p>
OO5	Optimiser la gestion de l'eau dans nos prescriptions	19% de CA avec préconisations d'économies d'eau (2023)	16%		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> Permet de suivre les efforts d'ALTEREA pour encourager les clients à inclure des mesures d'économie d'eau. <i>Le client peut décider de ne pas intégrer les recommandations, l'indicateur donnant qu'une vision partielle de l'impact réel d'ALTEREA.</i></p> <p><b>Moyens : Partiel</b> Création d'une offre « schéma directeur eau » et acculturation des chefs de projet sur le sujet pour pousser des recommandations dans les dossiers. Intégration de ce critère dans les bilans extra-financiers de projets à compléter par les Chefs de projet. <i>Le Comité de mission recommande l'intensification des moyens mis en œuvre sur le sujet pour atteindre une ambition supérieure en 2024, en particulier par la prise en main de la thématique par la Direction des métiers.</i></p> <p><b>Résultats : Cible non-atteinte</b> <i>En baisse par rapport 2022 (18%).</i></p>



# 5. Plan d'action

Objectif statutaire 3 : Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients					Atteinte 
N°	Objectifs opérationnels	Cible	Résultat	Atteinte	Commentaire
006	<i>Renouveler le modèle organisationnel de l'écosystème du bâtiment et des territoires</i>	12 projets MOE analysant la faisabilité de la mise en œuvre d'une garantie réelle de performance	16		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> L'indicateur témoigne de l'engagement d'ALTEREA à repenser les pratiques conventionnelles du secteur de la construction en explorant de nouveaux modèles contractuels axés sur des mécanismes de responsabilisation et de garantie de résultats. <i>L'indicateur ne mesure pas la mise en œuvre effective de la garantie.</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Mise en place systématique d'une proposition de faisabilité GPE-R auprès des clients. Mise en place de projets pilotes avec garantie de performance carbone et ENR&amp;R.</p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>
007	<i>Participer à la transition digitale du monde du bâtiment et de l'énergie</i>	82 projets MOE et AMO utilisant des outils digitaux	89		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> L'indicateur illustre bien l'engagement d'ALTEREA à moderniser ses pratiques et à intégrer des solutions digitales qui augmentent l'efficacité des projets. <i>L'indicateur tel que présenté dans le rapport de mission ne spécifie pas quels outils digitaux sont utilisés.</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Montée en puissance d'offres BIM, et de plateformes digitales de diagnostic et de pilotage des consommations énergétiques. Intégration d'un chef de projet Data. Démarrage d'une consultation interne sur la donnée et le rôle de l'IA.</p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>

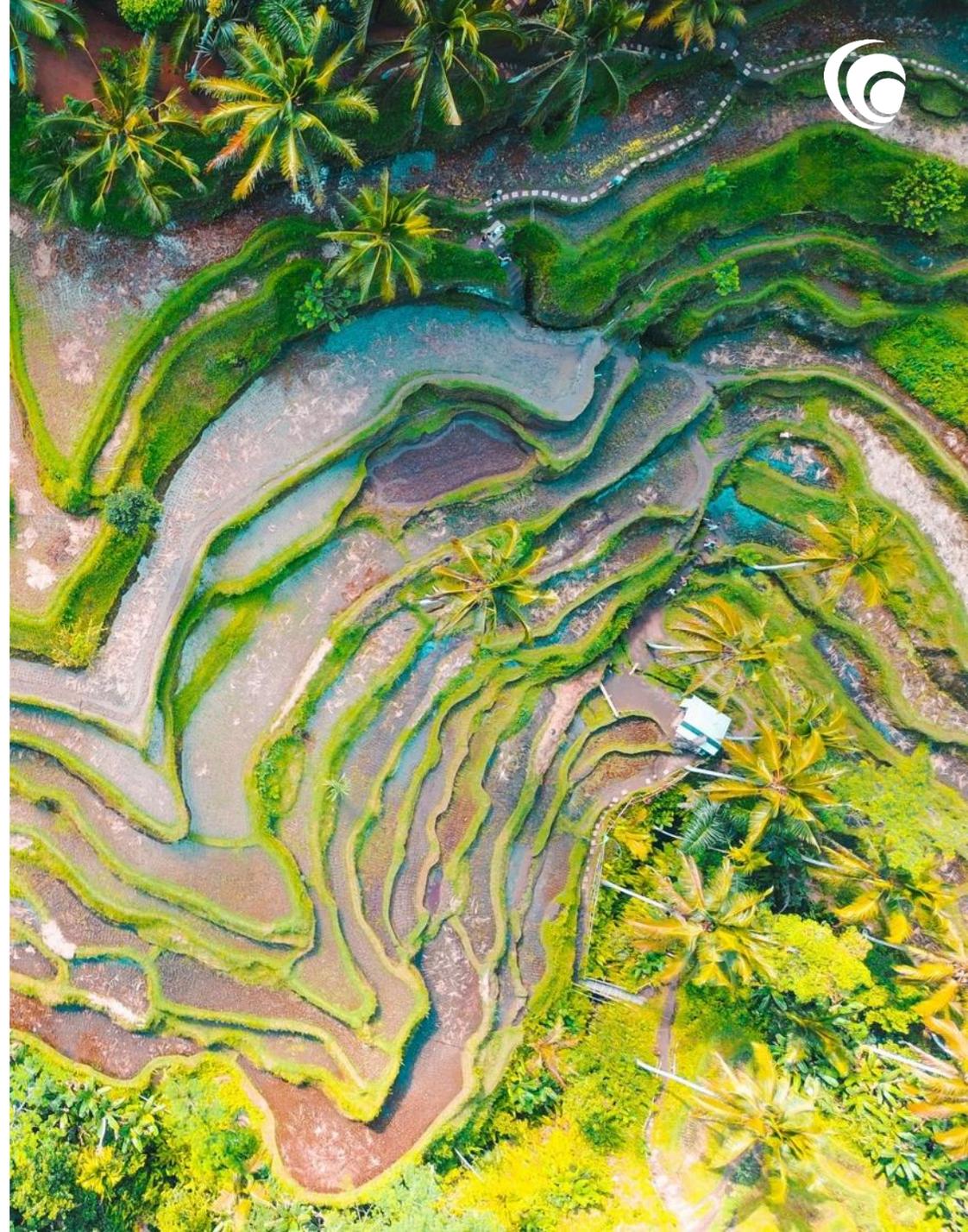


# 5. Plan d'action

Objectif statutaire 4 : Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) ambitieuse					Atteinte 
N°	Objectifs opérationnels	Cible	Résultat	Atteinte	Commentaire
OO8	Conduire nos projets de manière exemplaire	80% satisfaction client (2023)	89%		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> L'indicateur permet de suivre la satisfaction des clients quant à la capacité d'ALTEREA de respecter ses engagements et de fournir un service de qualité, un pilier essentiel de la RSE.</p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Des questionnaires de satisfaction clients sont envoyés dans le cadre des marchés cadre. 485 envoyés – 177 réponses (36%). <i>Le CM propose dans le rapport d'élargir le périmètre des clients questionnés.</i></p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>
OO9	Être responsable au quotidien	3,1 tCO2 eq/ETP de Bilan carbone (2023)	3,5 tCO2 eq/ETP		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> L'indicateur permet de mesurer les progrès réalisés par ALTEREA pour minimiser son empreinte carbone, un enjeu clé de la RSE. <i>Le titre de cet objectif opérationnel pourrait évoluer pour mieux caractériser sa dimension « carbone ».</i></p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Transformation de la flotte de véhicule vers l'électrique. Encouragement à la mobilité douce à travers la mise en place du Forfait mobilités durables. Généralisation du télétravail. Nomination de référents « sobriété » et animations de challenges.</p> <p><b>Résultats : Partiel</b> <i>Malgré des réductions significatives sur les postes Énergie et Déplacements, l'augmentation des émissions due au poste Achats a empêché une baisse totale des émissions. A cela s'ajoute un contexte inflationniste, qui alourdit le bilan en raison de l'utilisation de facteurs d'émissions monétaires pour l'évaluation de ce poste. Ces circonstances font que l'indicateur ne valorise pas correctement les efforts quotidiens des collaborateurs sur ce volet. Cette interprétation est partagée par le CM dans le rapport.</i></p>
OO10	Bien vivre ensemble	85% satisfaction collaborateur (2023)	86,3%		<p><b>Pertinence : Satisfaisant</b> Cet indicateur traduit la capacité d'ALTEREA à fournir à ses salariés un environnement de travail positif et une gestion responsable des ressources humaines.</p> <p><b>Moyens : Satisfaisant</b> Enquêtes de satisfaction annuelles. Négociation de 8 accords avec le CSE. Mise en place d'une Université interne.</p> <p><b>Résultats : Satisfaisant</b></p>

# Sommaire

1. CONTEXTE
2. SYNTHÈSE DE L'AUDIT
3. COMITÉ DE MISSION
4. MISSION STATUTAIRE
5. PLAN D'ACTION
6. AVIS MOTIVE
7. ANNEXES





# 6. Avis motivé

## CRITÈRES D'ÉMISSION DE L'AVIS

- L'arrêté du 27 mai 2021 précise que le respect de chaque objectif statutaire s'apprécie en fonction...



### ➤ **Trois conclusions possibles**

L'objectif est respecté



L'objectif n'est pas respecté



Il est impossible de conclure





# 6. Avis motivé

## CRITÈRES D'ÉMISSION DE L'AVIS

- **Le respect de l'objectif statutaire s'évalue :**

à partir de la **mise en œuvre de moyens adéquats** par rapport à la mission (moyens d'ensemble dédiés à la mission)

**ET**

à partir du **résultat des objectifs opérationnels ou des indicateurs-clés de performance** par rapport à leur objectif initial.

Ils doivent être tous atteints pour conclure à l'atteinte des résultats de l'objectif statutaire.

- Si l'OTI note l'absence de moyens ou de résultats, il lui sera **impossible de conclure**



- Si les **circonstances** n'expliquent pas la non-atteinte des résultats, l'objectif sera considéré comme non respecté



# 6. Avis motivé

## CRITÈRES D'ÉMISSION DE L'AVIS : POINTS D'ATTENTION

Il est essentiel de :

- **Bien identifier les objectifs** opérationnels ou actions qui contribuent au respect de l'objectif statutaire dans la modélisation de la mission (feuille de route)
- Fixer des objectifs **atteignables** (possibilité de mettre en place une jauge) mais suffisamment ambitieux pour se transformer (possibilité de se fixer des jalons)
- Mettre des **moyens adéquats** en œuvre



# 6. Avis motivé

## NOTRE AVIS SUR 2023

CONCLUSION	Déployer des projets compatibles avec la neutralité carbone à 2050		Objectif respecté
	Produire des projets répondant aux enjeux d'adaptation au changement climatique	Impossibilité de conclure	
	Mettre en œuvre des solutions innovantes permettant le passage à l'action de nos clients		Objectif respecté
	Être exemplaire au sein de notre entreprise au travers d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) ambitieuse	Objectif respecté	